

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER
Édition N° 33

2026



DAON



SOMMAIRE

3	L' Edito
4	L' Histo, <i>Le Tocsin de Daon</i>
5	Informations locales
9	La vie municipale
31	La vie de l'école
34	La vie associative
51	La vie économique
52	L'Agenda

HORAIRES

de la Mairie

Lundi	14h30 - 17h30
Mercredi	09h00 - 12h00 / 14h30 - 17h30 <i>Permanence du maire</i>
Jeudi	08h30 - 12h00 <i>Permanence adjoints sur rendez-vous</i>
Vendredi	14h30 - 17h30

En dehors de ces horaires, toute demande d'entretien sera honorée sur RDV.

Mairie

- 8 Place Chanoine Rimbault -
- 53200 DAON -

Mail : daon@chateaugontier.fr

Tel : 02 43 06 94 10

Site : www.daon.mairie53.com





Chères Daonnaises, Chers Daonnais,

En ce début d'année 2026, le conseil municipal et moi-même avons l'honneur de présenter à chacune et chacun d'entre vous tous nos vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

L'année 2025 qui s'est achevée a été marquée par des faits importants tant à l'international qu'au niveau national avec une période d'instabilité inédite avec une crise institutionnelle, politique et budgétaire de l'Etat.

Des crises nous en avons traversées, chaque année nous a apporté son lot de désagréments, cependant gardons le cap de l'optimisme. C'est grâce votre énergie collective, votre présence et vos aspirations que Daon reste une commune dynamique et vivante.

En cette période de vœux c'est aussi pour moi l'occasion d'adresser mes très chaleureux remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au service et au dynamisme de notre commune :

- Les bénévoles des Associations,
- Les commerçants et artisans qui ont mis en lumière notre village tout au long de l'année avec plusieurs animations ;
- L'Equipe de l'Ecole, et son investissement auprès des enfants,
- Les pompiers du Centre d'Incendie et de Secours « Les Deux Rives » pour leur engagement et leur dévouement
- Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale toujours fidèles et disponibles ;
- Les bénévoles pour l'aide apportée à l'embellissement du village par l'exposition de leurs créations dans les jardins de la Mairie, leur participation au focus en finition sur le village de Daon ou tout simplement par leur présence lors de l'organisation de manifestations sportives ou culturelles,
- Nos agents municipaux (administratifs et techniques), pour leur engagement qui contribue au bon fonctionnement de notre commune au quotidien ;

Et bien sûr je n'oublie pas les membres du conseil municipal pour leur implication et leur confiance.



Mars 2026 sera la fin du mandat municipal, comme je l'ai déjà annoncé je n'ai pas l'intention de briguer un nouveau mandat. Une transition sera assurée pour la bonne marche de la commune et je continuerai jusqu'à cette date à assurer ma mission.

Ce bulletin va vous rappeler les actions menées et réalisations de ce mandat 2020-2026.

Je retiendrais de ces quelques années que siéger au sein d'une équipe municipale, est un bel engagement. Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venue en mairie avec plaisir. Le contact permanent avec vous toutes et tous m'a confortée dans le sentiment d'être utile. Contrairement à certaines affirmations entendues çà et là, un maire n'est pas seul et abandonné face à ses problèmes. Les décisions se prennent en équipe même si le Maire en porte l'entière responsabilité.

J'ai pu m'appuyer sur des adjoints investis, disponibles et engagés, dont les compétences et la coopération sont essentielles au bon fonctionnement de la commune. Les conseillers municipaux, présents et à l'écoute, apportent eux aussi leur disponibilité, leur regard au service de l'intérêt collectif. J'ai également été accompagnée par les agents municipaux qui gèrent chacun dans leur domaine de compétences les tâches du quotidien. A nos côtés, de nombreux partenaires extérieurs contribuent eux aussi à la réalisation des projets et apportent leur expertise pour répondre aux questions qui se posent parfois.

Bonne lecture...

Bien à vous

Catherine DELARUE



L' Histo

Le Tocsin de Daon

Le tocsin de Daon

Symbole d'un passé rural et solidaire, le tocsin demeure un témoin sonore de l'histoire mayennaise. Accrochée au clocher de l'église Saint-Germain, cette cloche d'urgence alertait autrefois les habitants en cas d'incendie, d'invasion ou d'épidémie.

Des origines anciennes

Les premières sonneries d'alerte remontent à l'Antiquité romaine, où des guetteurs avertissaient la population en cas de péril. Au Moyen Âge, ces pratiques se sont répandues dans les villages : on utilisait alors des cloches spécifiques, parfois surnommées « brailards », pour rassembler les habitants et organiser l'entraide.

Le tocsin a accompagné les grandes épreuves de notre histoire :

Le 1^{er} août 1914, il sonne pour annoncer la mobilisation générale ;

Durant la Seconde Guerre mondiale, il sert à prévenir les menaces et à rassembler la population.

Une sonnerie, à la fois rapide et saccadée (90 à 120 coups par minute), se distingue des volées religieuses et rappelle le rôle essentiel de la vigilance collective dans nos villages.



Un patrimoine modernisé

Le tocsin sera ajouté au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP), pour renforcer l'alerte locale en s'appuyant sur un moyen déjà connu des habitants, en complément des sirènes et des messages modernes.

Le SAIP regroupe plusieurs outils (sirènes, messages, alertes sur téléphone, médias) pour prévenir rapidement la population en cas de danger grave.

L'objectif est que chacun adopte immédiatement les bons réflexes de sauvegarde, des essais vont être mis en place pour vérifier le bon fonctionnement du système.

Des tests sont réalisés en 2026.

Ainsi, le tocsin de Daon unit la mémoire ancienne à la sécurité d'aujourd'hui, rappelant que la vigilance et l'entraide restent au cœur de l'identité daonnaise.

TARIF Salle des Fêtes

DESCRIPTIF	TARIF ÉTÉ du 01/05 au 30/09		TARIF HIVER du 01/10 au 30/04	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
1/2 salle - Location 1/2 journée	60 €	81 €	80 €	101 €
1/2 salle - Location journée	120 €	141 €	150 €	171 €
1/2 salle - Location Week -end	225 €	245 €	265 €	285 €

Salle entière - Location 1/2 journée	120 €	141 €	140 €	161 €
Salle entière - Location journée	225 €	280 €	265 €	360 €
Salle entière - week end ou soirée dansante	345 €	385 €	425 €	465 €
Saint Sylvestre			465 €	490 €
Vaisselle (couvert complet) / personne	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €
Mange debout - à l'unité	5 €	5 €	5 €	5 €
Nappe pour mange debout à l'unité	1 €	1 €	1 €	1 €

LOCATION PARQUET

Stock de 36 lames (120 m²) : 18 lames de 4.05 m X 0.83 m 18 lames de 3.80 m X 0.83 m

Prix Commune 2.90 € / lame
 Prix Hors Commune 3.10 € / lame





France services



L' espace France Services du Pays de Château-Gontier est un lieu d'accueil, d'information, et d'accompagnement *gratuit*, situé près de chez vous à **BIERNÉ-LES-VILLAGES, SAINT-DENIS-D'ANJOU** et une permanence à la **Mairie Annexe de CHATEAU-GONTIER / BAZOUGES**

FRANCE SERVICES vous offre la possibilité :

- > d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur différentes thématiques de la vie quotidienne : famille, emploi, santé, retraite, habitat, énergie...
- > d'effectuer vos démarches en accédant à un poste informatique en toute autonomie ; ou bien d'être accompagné(e) dans vos recherches et formalités diverses comme :
 - d'être initié à la création d'une adresse mail et autres identifiants
 - de créer vos comptes et espaces personnels afin de suivre vos démarches et vos dossiers en cours (consultation, déclaration de situation, etc...)
 - d'accéder à internet et aux sites partenaires (CAF, CPAM, MSA, FRANCE TRAVAIL, ANTS, FINANCES PUBLIQUES...)
- > d'être accompagné(e) dans la mise en relation avec un partenaire si besoin (prise de rdv, envoi de mail, téléphone)

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE et PHYSIQUE

LUNDI 9H-12H (SAINT-DENIS-D'ANJOU) / **14H-17H** (BIERNÉ)
MARDI 9H-12H (BIERNÉ) / **14H-17H** (SAINT-DENIS-D'ANJOU)
MERCREDI 9H-12H (SAINT-DENIS-D'ANJOU) / **14H-17H** (BIERNÉ)
JEUDI 9H-12H (Mairie Annexe BAZOUGES) / **14H-17H** (BIERNÉ)
VENDREDI 14H-17H (SAINT-DENIS-D'ANJOU)

 **06.74.03.30.87**

 **france.services@chateaugontier.fr**

France
services





DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Papiers, certificats... Comment effectuer vos principales démarches administratives et à qui vous adresser.

Carte Nationale d'Identité

(gratuite et valable 10 ans)

S'adresser à la mairie de Château - Gontier sur Mayenne

La présence du demandeur est indispensable. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent pour le dépôt et le retrait de la carte d'identité avec prise d'empreinte obligatoire.

Pièces à fournir

- 2 photos récentes, identiques, de face et sur fond neutre.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- un extrait d'acte de naissance ou livret de famille des parents. Pour les mineurs, livret de famille et carte nationale d'identité du possesseur de l'autorité parentale (en cas de divorce des parents, original et photocopie du jugement). Ancienne carte d'identité.

● Certificat de nationalité pour les personnes nées à l'étranger ou nées de parents étrangers. (voir la mairie pour les cas particuliers)

gratuite sauf 25 euros si l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...)

Passeport biométrique (10 ans)

S'adresser à la mairie de Château - Gontier sur Mayenne

La présence du demandeur est indispensable. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent pour le dépôt et le retrait du passeport.

Liste des documents à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original datant de moins de trois mois. ATTENTION : le livret de famille des parents ou l'extrait d'acte de naissance ne sont plus acceptés pour justifier de l'état civil.
- la preuve de la nationalité française, le cas échéant.
- l'ancien passeport (à défaut un document officiel avec photographie: carte nationale d'identité, carte professionnelle délivrée par l'Etat, permis de conduire, permis de chasser...)
- un justificatif récent de votre domicile à vos nom et prénom.
- 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur. ATTENTION : les caractéristiques exigées pour les photographies sont très strictes
- un timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs, 44 euros pour les mineurs de 15 ans et plus et 19 euros pour les mineurs de moins de 15 ans
- l'acte de décès du conjoint si la mention "veuf" est demandé.

le dispositif du jugement de divorce si vous êtes autorisé(e) à porter le nom de votre ex-conjoint ou l'autorisation écrite de celui-ci.

Déclaration de naissance

Venir en mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Pièces à fournir

- certificat de constatation de naissance signé par le médecin
- livret de famille.

Extrait d'acte de naissance

Les actes de naissances sont délivrés à la mairie du lieu de naissance.

Dossier de mariage

Prendre le dossier à la Mairie du domicile de l'un des futurs époux

Extrait d'acte de mariage

Les actes de mariage ne sont délivrés que pour les mariages à la mairie du lieu de l'évènement.

Duplicata du livret de famille

S'adresser à la mairie du domicile ou à la mairie de célébration du mariage. Un deuxième livret de famille est délivré en cas de perte, de vol ou de destruction du premier livret.

Déclaration de décès

S'adresser à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures ouvrables qui suivent le décès.

Pièces à fournir

- pièce d'identité du déclarant,
- livret de famille du défunt ou pièce d'identité,
- certificat de décès délivré par le médecin.

Autorisation de sortie du territoire aux mineurs de nationalité française

S'adresser à la mairie de Château-Gontier sur Mayenne. Pièces à fournir

- le livret de famille
 - la carte d'identité du représentant légal et celle de l'enfant
 - en cas de divorce, produire copie du jugement de divorce
- La demande sera faite par le représentant légal.

Inscription sur les listes électorales

Tous nouveaux arrivants sur la commune doivent venir s'inscrire

Pièces à fournir

- pièce d'identité
- quittance EDF, loyer ou téléphone
- attestation de domicile pour les jeunes ou les personnes hébergées
- certificat de nationalité française pour les personnes nées de parents étrangers

Le recensement militaire

Il est obligatoire pour tous les jeunes garçons et les jeunes filles de nationalité française. Ces derniers doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur 16^e année ou le mois suivant.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité
 - livret de famille
- certificat de nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers



L'ÉQUIPE

Nos agents communaux



Une équipe dévouée au service des Daonnais

Au cœur de la vie municipale, **Isabelle**, notre secrétaire de mairie poursuit avec rigueur et bienveillance la gestion administrative de la commune. Toujours à l'écoute des habitants, elle accompagne les élus dans leurs démarches, suit les dossiers quotidiens et veille au bon déroulement des affaires communales. Sa polyvalence et son sens du service font d'elle un maillon essentiel de notre administration.

Samuel, Marcellin et Sébastien, (Sébastien est salarié à mi-temps) nos agents techniques, travaillent chaque jour pour entretenir et embellir Daon. Entretien des espaces verts, maintenance des bâtiments et équipements, interventions sur la voirie, gestion du matériel communal... Leur disponibilité et leur réactivité garantissent un cadre de vie agréable et sécurisé. En toutes saisons, ils répondent présents pour assurer le bon fonctionnement de notre village.

Cette année encore, leur esprit d'équipe ont permis de concrétiser de nombreux projets, petits et grands, au service des Daonnais. Leurs actions quotidiennes contribuent pleinement au dynamisme, à la convivialité et à la qualité de vie de notre commune.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement constant, leur professionnalisme et leur attachement à Daon. Grâce à eux, notre commune reste accueillante et bien entretenue tout au long de l'année.

Samuel

Sébastien

Marcellin



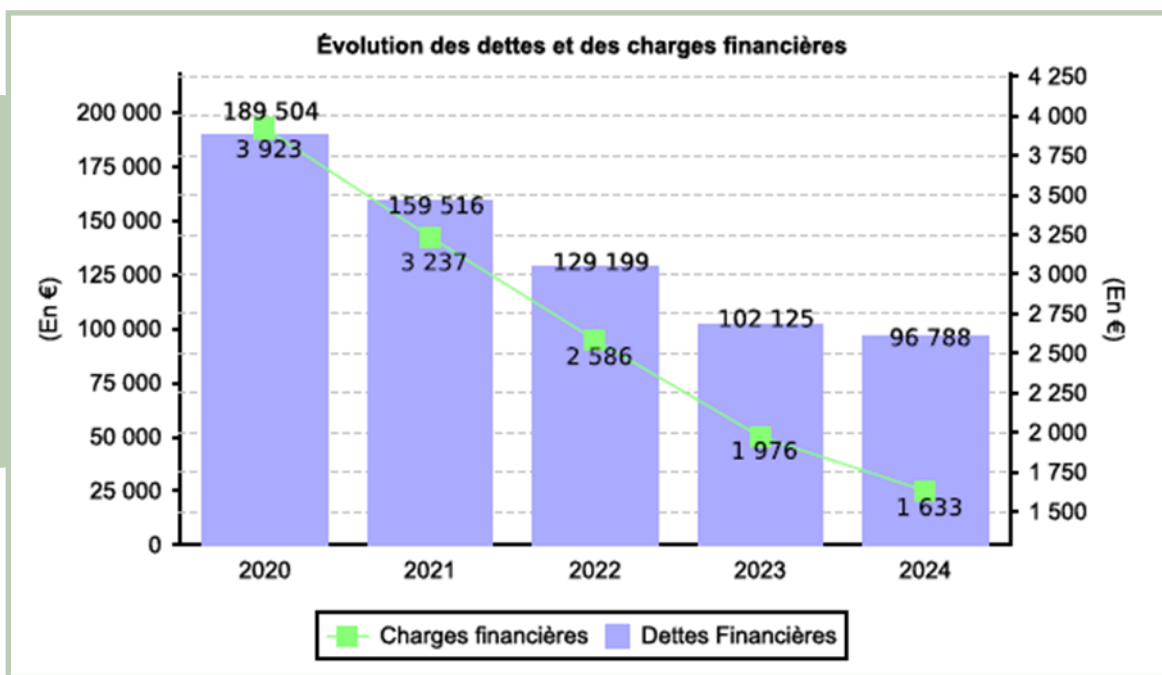
Isabelle

*Elodie,
remplaçante temporaire
de Magali*



Analyse de l'endettement

L'encours de la dette correspond au capital restant dû sur l'ensemble des emprunts contractés par la commune. Au cours du mandat, cinq emprunts ont été remboursés, ce qui traduit un désendettement significatif. Cela implique un autofinancement des projets pour limiter le recours à de nouveaux financements externes sur cette période. A ce jour, l'ensemble des emprunts représentent 243 € par habitant, la dette communale demeure inférieure aux moyennes départementale (594 €/hab.) et régionale (489 € / hab.).

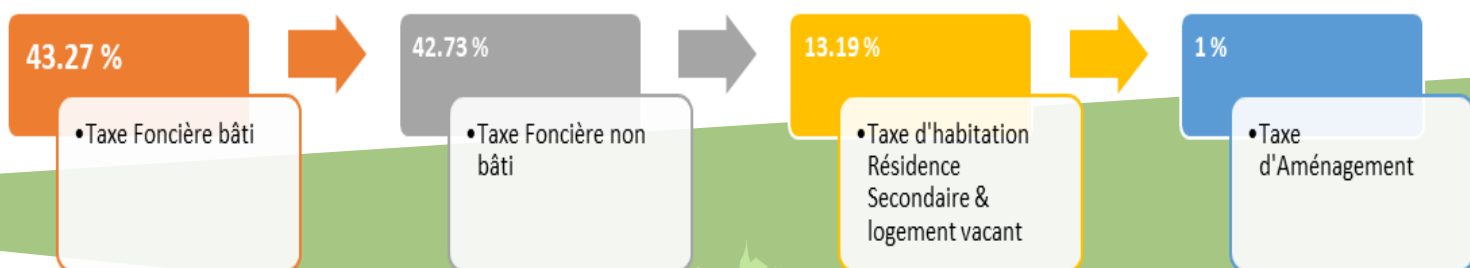


Ce suivi de l'endettement s'appuie sur des indicateurs financiers clés tels que le taux d'endettement, la capacité de désendettement et l'évolution de la dette par habitant. Ces éléments confirment la bonne marge de manœuvre pour les investissements futurs.

Pour l'exercice 2025, le Conseil municipal a voté une augmentation de 1,5 % du taux de fiscalité directe.

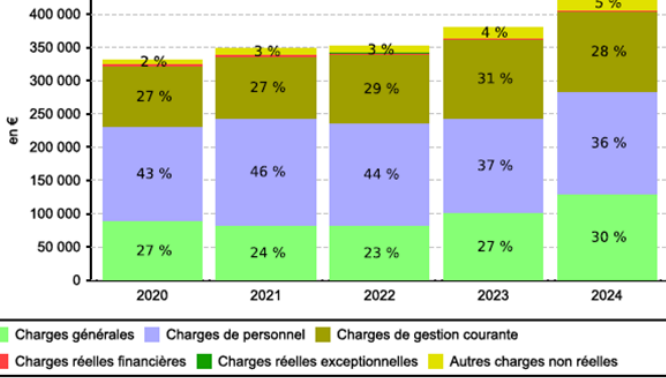
Cette légère hausse suit une tendance commune à d'autres villes. Elle permettra de maintenir des services publics de qualité tout en compensant les effets de l'inflation et de la réduction des aides de l'État. L'objectif reste de préserver l'équilibre budgétaire de la commune sans alourdir excessivement la contribution des habitants.

Cette décision vise à garder une gestion financière équilibrée & responsable



Rétrospectives sur le budget de fonctionnement

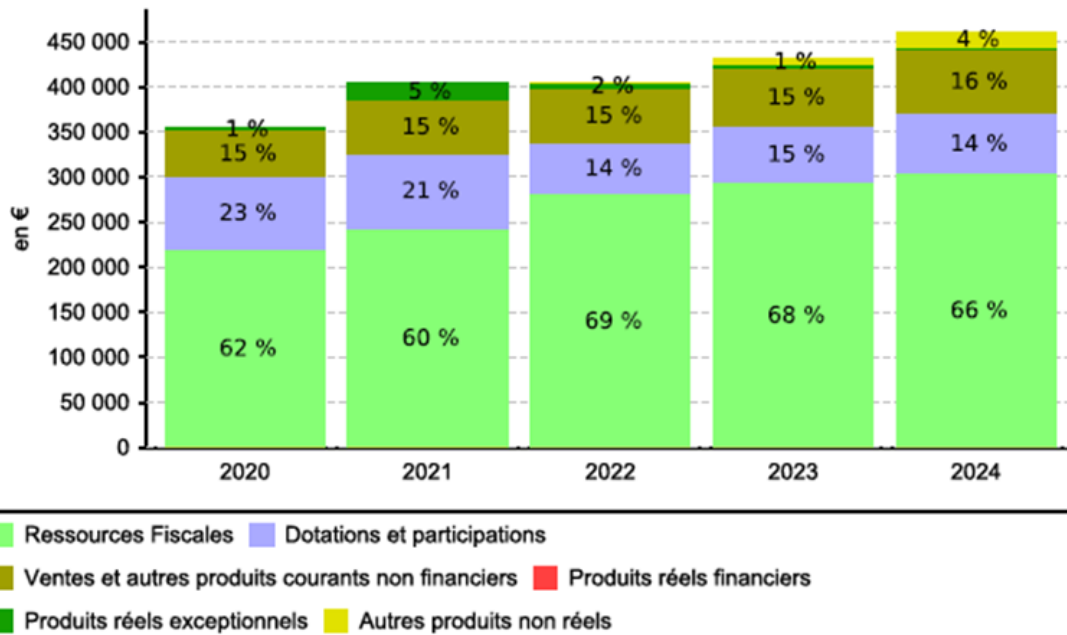
STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPERES

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	244	253	233	263
Charges de personnel	288	337	301	329
Charges de gestion courante	228	110	117	130
Charges réelles financières	3	16	12	14
Charges réelles exceptionnelles	0	1	1	1

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPERES

En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	573	501	485	533
Dotations et participations	123	239	244	240
Ventes et autres produits courants non financiers	135	163	123	145
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	5	5	2	1



Augmentation de la population

2020 : 509 habitants

2024 : 543 habitants

La commission Urbanisme a négocié pendant 5 ans, l'acquisition d'une parcelle auprès de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier (CCPCG) dont elle est propriétaire . Après nombreux échanges, la communauté de communes, CCPCG a donné son accord de principe. pour réintégrer la cette zone en zone urbanisable. Dans le cadre de son développement harmonieux et de la volonté de répondre aux besoins de logements futurs, cette parcelle sera aménagée pour accueillir une **nouvelle zone résidentielle**, qui visera à offrir des solutions de logement adaptées aux besoins de notre village.

Ce projet s'inscrit dans une démarche réfléchie de **croissance maîtrisée**. À l'heure où de nombreuses familles cherchent à s'installer dans un cadre de vie calme et agréable, cette zone résidentielle permettra de répondre à la demande tout en préservant l'esprit du village. La volonté de la commission pour ces futures habitations sera la conception d' habitations à l'intégrer harmonieusement dans le paysage, tout en respectant l'identité et les valeurs de notre commune.

La création de cette nouvelle zone résidentielle devrait également contribuer à dynamiser la vie locale, en permettant à de nouveaux habitants de s'installer et en soutenant les commerces et services de proximité. La commune prévoit également l'aménagement d'espaces verts et de voies douces adaptées, pour garantir un cadre de vie agréable et accessible.

Nous sommes en contact avec plusieurs acteurs d'aménagement de zones résidentielles pour la définition de ce projet.



Références et Ambiances

NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus !

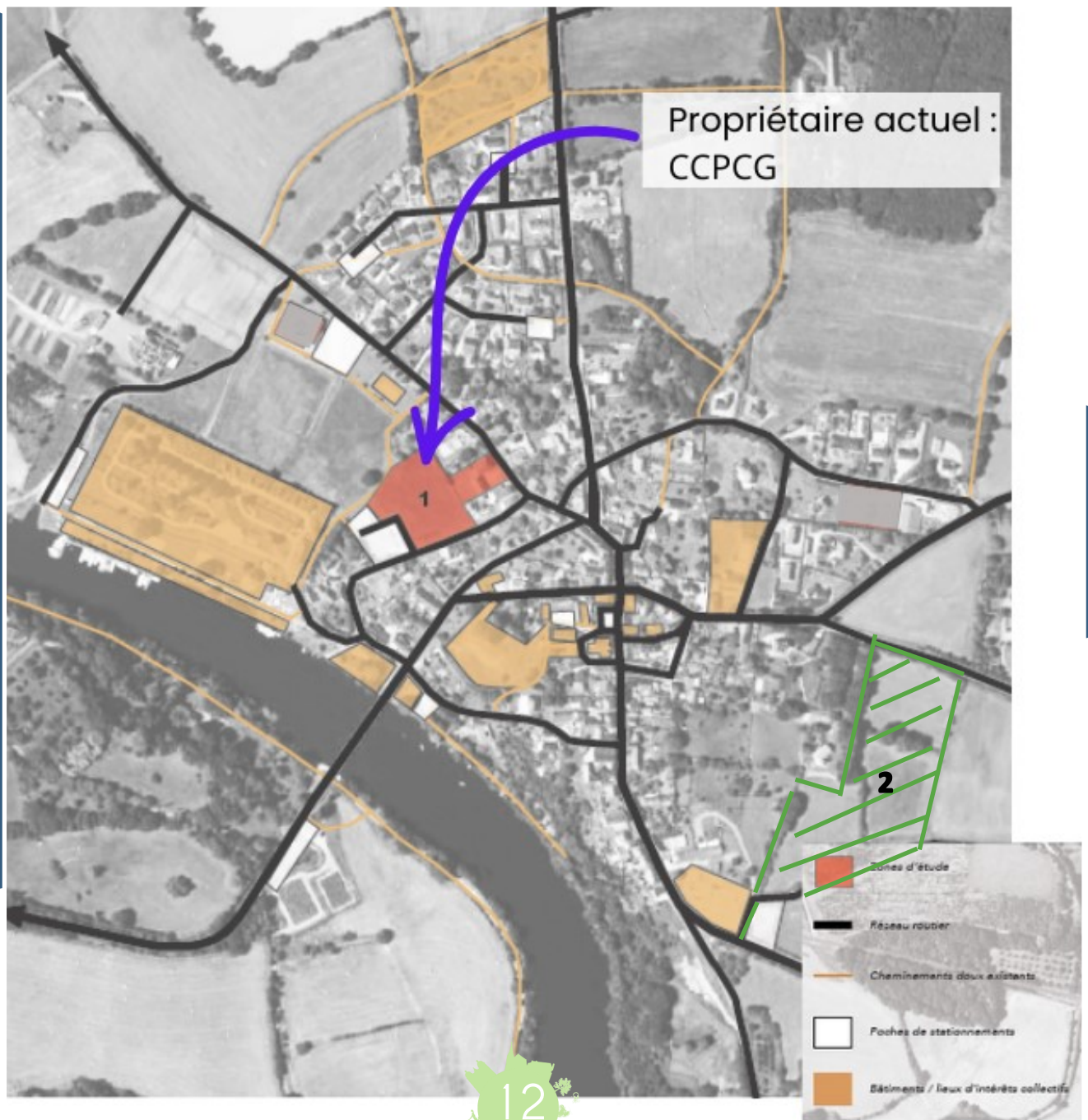
Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.



Références et Ambiances

HISTORIQUE : Pour rappel les parcelles, « Les vignes » (n° 2 sur plan) avaient été achetées en 2018 pour un projet de lotissement.
Suite aux nouvelles réglementations d'urbanisme, il n'est plus permis de transformer ces parcelles en zone urbanisable.

Actuellement, cette parcelle (1) ne sert pas et n'a jamais servi, on dit que c'est un terrain en friche. Cet espace est un lieu stratégique situé en coeur de bourg, avec plusieurs avantages qui en découlent : Proximité du centre-bourg et des espaces de nature faisant le lien liaison douce entre *le jardin de la mairie, la grande prairie naturelle et les abords de la Mayenne*. Proximité avec la salle communale (sport et loisirs), le city-stade et les arrêts de bus scolaire - Bonne exposition (sud-sud ouest) .



Régularisation d'un dossier foncier : acquisition de deux parcelles au centre-bourg

La commune a récemment finalisé un dossier ancien concernant un bâtiment d'habitation situé 26 Rue Dominique Godivier (108 m²) et d'un cabanon (88 m²) rue du Pont. Le bâtiment d'habitation a été démoli en 2013 à charge de la commune suite à un arrêté de péril imminent publié le 8/02/2011.

En 2024, le propriétaire, décédé, était encore redevable auprès de la commune de Daon de la somme 13 337.31 €. Après de nombreuses propositions, la commune et les Consorts héritiers désormais propriétaires des parcelles se sont mis d'accord pour une acquisition/ vente de ces biens pour la somme de 7 840 €, somme venant en déduction de la somme due.

Le cabanon de la Rue du Pont a été démonté à l'automne, cette petite parcelle servira prochainement à créer de nouvelles places de stationnement pour améliorer le service aux habitants et poursuivre ainsi l'amélioration du cadre de vie et des services offerts à la population.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Il est obligatoire de déclarer toutes modifications de façades, ouvertures, abris de jardins ...

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?



Je modifie l'aspect extérieur

1. Création ou modification d'ouverture / Déclaration préalable
2. Pose de panneaux solaires / Déclaration préalable
3. Rénovation de toiture / Déclaration préalable
4. Installation de fenêtre de toit / Déclaration préalable
5. Ravalement, peinture de façade / Déclaration préalable
6. Construction d'une pergola / Déclaration préalable

Je construis une annexe

7. Construction abri de jardin, local technique, carport...
 - Moins de 5 m² SP* ou ES* / Aucune formalité
 - Moins de 20 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
 - Plus de 20 m² SP* ou ES* / Permis de construire
8. Aménagement de garage en pièce habitable avec modification de l'aspect extérieur / Déclaration préalable

Je réalise une extension

9. Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte...
 - EN ZONE URBAINE (U)
 - Moins de 40 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
 - Plus de 40 m² SP* ou ES* / Permis de construire
 - DANS LES AUTRES ZONES (A, N, AU)
 - Moins de 20 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
 - Plus de 20 m² SP* ou ES* / Permis de construire

J'installe un portail ou une clôture (à l'alignement ou en limite séparative)

10. Édification ou modification de la clôture / Déclaration préalable
11. Création ou modification de l'accès / Déclaration préalable

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

12. Piscine démontable / Aucune formalité
- Piscine de 10 à 100 m² / Déclaration préalable
- Piscine de plus de 100 m² / Permis de construire

*SP : Surface de Plancher / ES : Emprise au Sol

MAIRIE

En Mars 2025, le nouveau système de chauffage à granulés de la mairie a été mis en service avec un reste à charge pour la municipalité de 22 828 € (subventions : 36 000€)

Il permet désormais un meilleur confort dans le bâtiment, tout en étant plus économe en énergie.



Logement communal

Des volets solaires pour plus de sécurité et de confort !

Au logement communal de la rue des Martyrs de Formusson, les volets du 1er étage ont été remplacés par des volets solaires pour un montant de 5 400 € par nos agents communaux.

Pourquoi ce changement ?

Les anciens volets, lourds et difficiles à manipuler, abîmaient le tuffeau et présentaient un risque pour les locataires.

Les nouveaux volets permettent une **fermeture facile et sécurisée**, tout en protégeant le bâtiment et en améliorant l'isolation thermique.

Une **modernisation pratique et respectueuse** du patrimoine, pour le confort et la sécurité de tous !



CIMETIERE : Réaménagement du Jardin du Souvenir

Le 19 août, des travaux ont été réalisés au cimetière pour un montant de 5 850 € incluant une modification et un réaménagement du Jardin du Souvenir.

Six **cavernes** ont été ajoutés à proximité et le **banc** a été déplacé afin de permettre une **meilleure circulation** autour de cet espace de mémoire.

Soucieuse de tenir informées les familles des proches incinérés, la commission a organisé, à l'occasion de la récupération des cendres en fin de journée, un **moment de recueillement**.

Quelques familles, accompagnées d'un maître de cérémonie, ont ainsi pu partager un **instant solennel** pour honorer la mémoire de leurs proches.





La Commission

Patrimoine

MUNICIPALE

La vie

Cimetière communal : évolution des tarifs des sépultures

La commune de Daon a engagé une réflexion sur la tarification des sépultures du cimetière communal, dans une démarche visant à assurer une gestion durable et équitable.

Objectifs de cette révision :

- Garantir la durabilité du cimetière,
- Assurer une égalité de traitement entre les familles,
- Prendre en compte l'évolution des pratiques funéraires, avec une part croissante de crémations,
- Maintenir un service public funéraire équitable, respectueux et durable
- Préserver le cimetière comme un lieu de mémoire et de respect,
- Intégrer les contraintes d'entretien, humaines et financières, dans un lieu de recueillement digne et sécurisé.
- Garantir l'entretien du site sur le long terme, sans peser excessivement sur le budget communal.

Pourquoi faire évoluer les tarifs ?

Jusqu'à présent, les tarifs à Daon des concessions traditionnelles étaient très bas, tandis que ceux des espaces cinéraires étaient plus élevés, créant un déséquilibre et ne reflétant pas les coûts réels d'entretien.

L'entretien du cimetière représente un travail complexe et exigeant pour les agents communaux : interventions prudentes sur des sépultures anciennes, coût croissant du personnel et des matériaux, respect des normes de sécurité et entretien sans produits chimiques.

Le cimetière est avant tout un lieu de recueillement et de mémoire, qui doit rester digne, sécurisé et entretenu dans le temps.

Pourquoi les tarifs Communes / hors communes disparaissent ?

Ces tarifs s'appliquent sans distinction entre habitants et non-habitants, dans un souci d'équité et de simplification

Pourquoi il n'y a plus de concessions perpétuelles ?

La commune ne propose plus de concessions perpétuelles afin de :

- Préserver l'espace disponible dans le cimetière,
- Éviter la multiplication de sépultures anciennes en état de vétusté,
- Faciliter la gestion à long terme et retrouver plus facilement les ayants droit.

Les concessions à durée limitée permettent une gestion plus responsable et anticipée.

Si vous êtes titulaires ou que vous êtes des ayants-droits d'une concession, la mairie vous invite à vous signaler au secrétariat de mairie pour mettre à jour les informations nécessaires à la gestion funéraire.

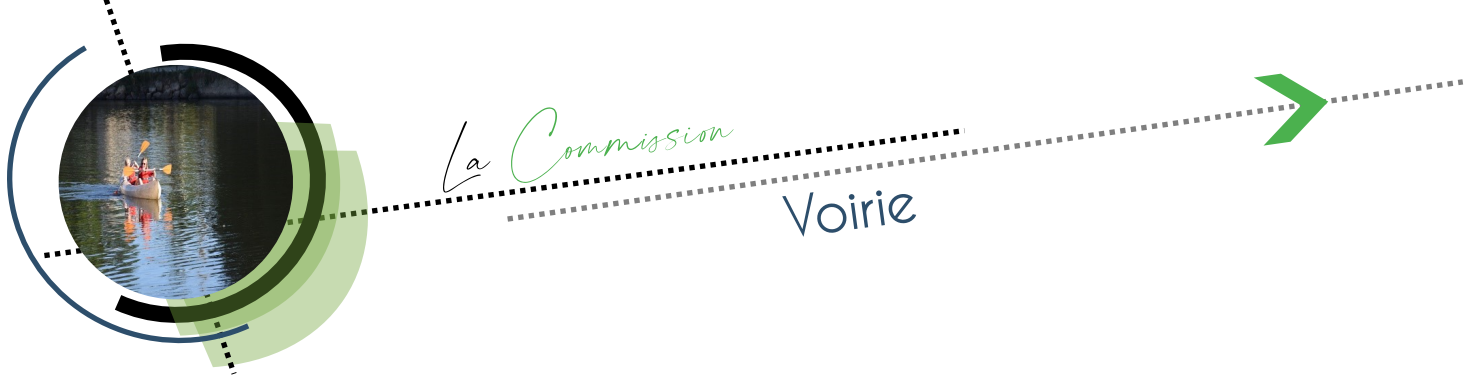
NOUVEAUX TARIFS

Type	Durée	Daon
Terrain adulte	15 ans	150 €
Terrain enfant	15 ans	75 €
Terrain adulte	30 ans	300 €
Terrain enfant	30 ans	150 €
Cavurne	15 ans	400 €
Cavurne	30 ans	800 €
Columbarium	15 ans	500 €
Columbarium	30 ans	1 000 €
Jardin du souvenir	—	Gratuit
Plaque	—	35 €

Une nouvelle grille tarifaire plus équilibrée

Après étude et comparaison avec les communes voisines, une nouvelle proposition de tarifs a été élaborée. Elle vise à rester modérée, tout en étant plus juste et plus lisible





Des travaux pour améliorer nos chemins

Cette année encore, la **commission voirie** a été bien occupée afin d'assurer l'entretien et la sécurité des voies communales. Un budget de **3 500 €** a été consacré à la remise en état des fossés et à divers aménagements.

Une année de changements et d'améliorations

La commission voirie a engagé plusieurs actions importantes cette année pour améliorer la sécurité et qualité de vie dans notre commune.

Un nouveau plan de circulation depuis le 15 novembre

La commune a adopté un **nouveau plan de circulation** visant à améliorer la sécurité, la fluidité du trafic et le cadre de vie des habitants. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de rendre le village plus apaisé et plus adapté aux déplacements doux.

Objectifs

- Diminuer la vitesse des véhicules dans le village.
- Renforcer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.
- Fluidifier le trafic en réduisant les points de congestion.

Réunion publique

Ce projet a été réalisé en partenariat avec les services de l'État et présenté aux habitants lors d'une **réunion publique organisée le 15 mai 2024**. Les échanges ont permis d'intégrer les remarques des riverains et de construire un plan adapté aux besoins de la commune.

Mise en conformité à Daon - lotissement de Beaumont

Depuis le 1er janvier 2025, l'arrêté du 27 décembre 2018, relatif à la limitation des nuisances lumineuses, est pleinement entré en vigueur : **les luminaires de type « boule »** sont désormais interdits sur tout le territoire français. **11 têtes de luminaires ont été remplacées en décembre 2025** pour se conformer à la nouvelle réglementation.

Principales mesures

Priorité à droite généralisée dans l'ensemble du village.

Limitation de vitesse à **30 km/h** sur toutes les voies communales.

Inversion des sens de circulation : rue du Tourniquet, rue Delhommeau et rue de l'Abbé Bernier, afin de renforcer la sécurité

Réorganisation des emplacements de stationnement pour une meilleure accessibilité et une circulation plus fluide.

Déplacement de certains panneaux d'agglomération pour une signalisation plus cohérente.

Installation d'une **écluse à l'entrée du village**, route de Coudray, pour réduire la vitesse des véhicules entrants.





1er bilan du nouveau plan de circulation : Des progrès notables, des efforts à poursuivre

Depuis la mise en place du nouveau plan de circulation, les premiers constats sont encourageants. **Les véhicules roulent plus lentement et le trafic reste fluide**, ce qui répond à l'objectif principal : améliorer la sécurité et faciliter la circulation dans le centre du village.

Cependant, certaines habitudes restent tenaces. **Un point sensible concerne la rue du Tourniquet** : malgré l'interdiction de la montée, de nombreux automobilistes continuent d'y circuler dans le sens interdit. Cette pratique compromet la sécurité et va à l'encontre des règles mises en place.

Autre sujet de réclamation : la suppression d'une place de stationnement au croisement de la rue Godivier et de la rue du Pont. Pour rappel, toutes les places supprimées ont été compensées par de nouvelles places situées un peu plus loin.

Ces modifications ont été pensées pour **fluidifier le trafic, notamment celui des poids lourds**. Les espaces entre les places ont été calculés afin que deux camions puissent se croiser sans bloquer le centre du village.

Des efforts supplémentaires ont été réalisés pour le stationnement : **de nouvelles places ont été créées rue de la Croix Renard et d'autres sont en cours d'aménagement rue du Pont**. Ces ajustements visent à maintenir un équilibre entre accessibilité et sécurité.

Depuis la mise en place du nouveau plan de circulation, plusieurs ajustements ont été réalisés pour renforcer la sécurité et la lisibilité des règles :

De nouveaux panneaux, plus grands, vont être installés à l'entrée de la commune pour une meilleure visibilité.

Les anciens panneaux ont été **réutilisés sur les entrées secondaires**, afin d'optimiser les ressources.

Un deuxième sens interdit a été mis en place en bas de la rue du Tourniquet, pour éviter les erreurs de circulation.

Certains panneaux ont été remplacés par des modèles plus grands pour une meilleure compréhension.

Sous les panneaux aux intersections, la mention "Priorité à droite" va être ajoutée en **toutes lettres**, afin de clarifier la règle pour tous les usagers.

Rappel important

Merci de respecter le nouveau plan de circulation et de **ne pas se garer en dehors des emplacements prévus**.

Les priorités à droite et les carrefours doivent rester dégagés pour garantir une meilleure visibilité.

Le but ultime de ce plan est la sécurité routière pour tous. Merci de votre coopération !

Enfouissement des réseaux et installation de lampadaires LED : des travaux pour moderniser les rues du Pont et du Tourniquet.

Les travaux ont pris un peu de retard et ont été programmés pour la mi-février 2026.

Afin d'améliorer la sécurité, l'esthétique et la performance énergétique de notre commune, des travaux d'envergure vont être réalisés en février. Ils concernent **l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms** ainsi que l'implantation de nouveaux lampadaires LED.

Travaux réalisés en 2025

Empierrement du chemin de la Petite Jaillerie et du chemin de la Cocuère, pour améliorer la praticabilité en toutes saisons.

Curage du fossé dans la Rue Creuse, permettant un meilleur écoulement des eaux et la préservation des abords.

Aménagements au Grand Corneray et au lieu-dit Les Droulinières, pour renforcer la sécurité et la durabilité des chemins.



STATION-SERVICE



L'année 2025 aura vu la continuité du projet de la remise en service de la station, ayant obtenu un accord de principe de la part de Total pour prendre en charge l'installation de nouvelles pompes. La mairie se chargeant quant à elle des travaux de voirie.

RÉUNION PUBLIQUE



La commission a décidé d'interroger la population pour connaître son avis sur ce projet. Après le dépouillement du questionnaire et au vu du retour positif de ce sondage, la population a été invitée à une réunion publique de présentation et d'échanges qui s'est tenue le mercredi 02 juillet à la salle des fêtes qui a réuni une trentaine de participants.

Au cours de cette soirée, la commission a présenté tour à tour les résultats du sondage, les coûts de l'installation et de fonctionnement ainsi que le comptage du trafic routier.

Ensuite, la commission a répondu aux nombreuses questions de l'assemblée. Le verre de l'amitié clôturant cette soirée d'échange. Cette réunion et le sondage laissent entrevoir une majorité favorable à ce projet.

Ce qui a poussé la commission à poursuivre cette remise en service. Et maintenant, nous sommes en préparation du dossier pour la demande de création d'un SPIC qui permettra à la commune de gérer commercialement la station-service. Cette demande doit être ensuite validée par la préfecture et sera une des dernières étapes avant le lancement des travaux.

MARCHÉ D'ARTISANS LOCAUX

Un air de vacances régnait cet été au bord de l'eau, le marché estival 100 % féminin a été de nouveau reconduit pour proposer bijoux, parfums, vêtements et décorations.





Où en est le « FOCUS » pour Daon ?

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, « Focus » est une collection dédiée à l'Histoire et à la mémoire de notre village. Porté par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier (CCPCG) et guidé avec passion par Florence Harnay, responsable du Patrimoine, ce projet nous invite à redécouvrir Daon à travers le temps.

Depuis 2022, un groupe de bénévoles motivés, curieux et attachés à leur commune se réunit pour faire revivre notre passé : fouiller dans les archives, retrouver de vieux documents, écouter les souvenirs de nos anciens, recueillir des anecdotes précieuses...

C'est un vrai travail de cœur, mené dans la bonne humeur et le plaisir de partager.

D'ici fin 2025, l'objectif est de mettre la dernière touche aux textes et de choisir les photos qui mettront en lumière les traces de notre histoire, celles qui font l'âme de Daon.



BALUDIK, découvrez la commune autrement...



Ces parcours ludiques viendront compléter le futur livre « Focus », actuellement en cours de rédaction.

En partenariat avec La Communauté du Pays de Château-Gontier (CCPCG), qui utilise déjà l'application Baludik pour le Pays de Château-Gontier, a choisi de proposer deux balades dans notre commune :

La tournée des châteaux : un parcours à vélo pour admirer les trésors de notre patrimoine.

Le parcours pédestre du village : idéal pour les enfants et les familles, pour une balade ludique à pied.

Et si explorer notre village devenait un vrai jeu ?

Grâce à Baludik, spécialiste des jeux de piste connectés, vous pourrez partir à l'aventure tout en découvrant le patrimoine local !

Ces expériences originales permettront de découvrir notre commune autrement, en s'amusant et en apprenant. **Rendez-vous cette année pour ces balades inédites à ne pas manquer !**



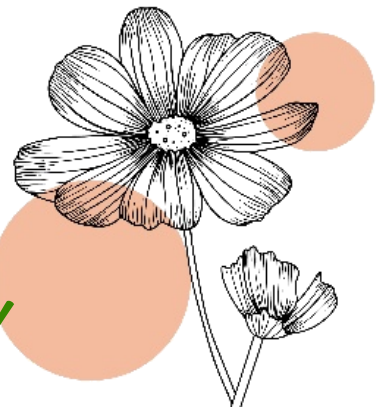
Un atout de charme pour notre village touristique !

La commission fleurissement accorde une attention particulière à son cadre de vie. Elle travaille avec les agents pour offrir un environnement agréable aux habitants et un décor accueillant aux visiteurs.

Grâce à leur engagement, nous fleurissons nos rues tout au long de l'année. Nous proposons une grande variété de plantes, et créons des espaces verts harmonieux et bien entretenus qui participent à l'attractivité et au bien-être de notre village.



Nous vous souhaitons de belles balades !



Prenons soin ensemble de nos rues et de nos haies pour
garder un village propre et accueillant.
Merci à tous pour votre aide et votre bonne volonté !



Participez et récupérez votre terreau !!

Le compostage partagé est en place ! Chacun peut venir déposer ses épluchures, marc de café, coquilles d'œufs ou restes alimentaires dans les bacs du site installé sur le parking à l'arrière de la Mairie.. Avec l'aide de bénévoles, le processus aboutit à la production d'un terreau naturel de qualité, qui peut être utilisé pour les jardins, les espaces verts ou les plantations. Venez nombreux découvrir et perpétuer ce dispositif et repartez avec du terreau !



Noël au Pays de Daon



Fait main Daonnais

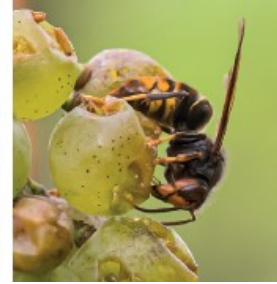


Le secrétariat du Père Noël disponible avec la boîte aux lettres spéciale Daonnaise





Pour l'année 2025, la commune renouvelle son adhésion à POLLENIZ.



Cela signifie quoi ?

Il s'agit d'agir ensemble pour préserver la biodiversité locale, POLLENIZ accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces) et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles.

De ce fait, le GDON (Groupement Communal de Défense Contre les Organismes Nuisibles de la Mayenne), sous l'égide de POLLENIZ a reconduit son bureau.

A travers les actions souhaitées, nous serons principalement actifs sur la vie locale aquatique.

BUREAU

Président : Julien GOUY

Vice-Président: André MADIOT

Secrétaire : Patrick BOITEAU

Trésorier : Serge CLAVREUL

Membres : Gilbert DUVAL, Dominique DELARUE, César PARDILLOS, Didier REILLON.

RAPPEL

Toute demande d'arrachage de haies doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie et si celle-ci est accordée, le double de haies doit être replanté.

(Délibération n° 2024-09-F) Il est important de préserver notre paysage et sa végétalisation.

FRELON ASIATIQUE

Autre sujet sensible, le FRELON ASIATIQUE qui menace la biodiversité les récoltes et potentiellement la sécurité de nos agents et de nos administrés.

Pour ce faire, la destruction des nids est un moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et signalant les nids à la mairie.

L'autre stratégie de lutte est le piégeage dès début février. Il peut être pratiqué par tous.

Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population.

Pour plus de renseignements contactez la mairie.



Taille réelle : entre 2 cm et 3 cm



Comment fonctionne le piège à frelons fait maison ?

La méthode la plus courante consiste à utiliser des bouteilles en plastique pour créer un piège simple et économique. Un appât liquide est placé au fond, va attirer les insectes avec son odeur. Mais les insectes ne pourront pas descendre au contact de l'appât. Un frelon qui vole à l'intérieur du piège va diffuser des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Le piège fonctionne bien mieux dès lors qu'un ou deux frelons sont rentrés dedans. A l'inverse, un frelon noyé n'attire plus personne.

Comment fabriquer le piège à frelon asiatique sélectif ?



UTILISEZ UN APPÂT SÉLECTIF

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- ☞ un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- ☞ un demi-volume de bière brune ;
- ☞ un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

NOTE : rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

UTILISEZ LES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES AUX BONNES PÉRIODES

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises :

- ☞ du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
- ☞ et du 15 octobre à la fin novembre.

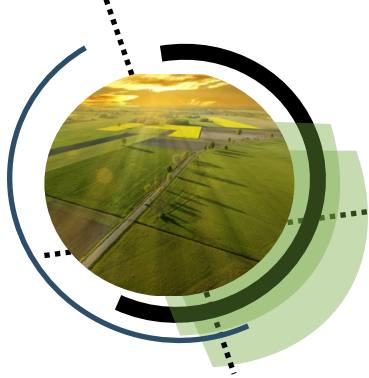
OÙ PLACER LES PIÈGES ?

- ☞ Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
- ☞ Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
- ☞ Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

DÉBARRASSEZ-VOUS DU PIÈGE

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

- ☞ Placez-le dans un seau ou une baignoire.
- ☞ Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.
- ☞ Attendez 24 heures.
- ☞ Mettez le piège à la poubelle.
- ☞ Remplacez-le par un autre si besoin.



Ensemble pour nos compagnons !

**TOUS
CITOYENS,**

Cette année, notre commune a continué à agir pour le respect et la protection des animaux. Voici le bilan 2025 :

Chats errants :

6 chats ont été recueillis.
5 ont été stérilisés pour éviter la prolifération.
3 ont trouvé une famille adoptive.

Chiens :

3 chiens ont été retrouvés et rendus à leurs propriétaires.
Quelques cas de chiens en divagation ont été signalés.

**TOUS
RESPONSABLES..**

Pourquoi stériliser son chat ?

Un geste simple qui change tout !

La stérilisation permet :

- De limiter les naissances non désirées (un couple de chats peut donner des dizaines de chatons chaque année).
- De réduire les abandons et la souffrance animale.
- De préserver la tranquillité du voisinage. En stérilisant votre animal, vous contribuez à son bien-être et à celui de la communauté. C'est un geste responsable et solidaire.

Que faire si vous trouvez un animal errant ou blessé ?

- Ne prenez pas de risques
- Contactez la mairie : nous disposons d'un appareil pour détecter les puces électroniques et d'un accès au fichier national I-CAD pour identifier le propriétaire.

Attention : Aucun animal ne doit être amené directement chez un vétérinaire sans avoir contacté au préalable la mairie.

Un grand merci au docteur Elisabeth Senand pour ses précieux conseils et son dévouement tout au long de l'année !

Merci à tous les habitants pour leur vigilance et leur coopération. Ensemble, continuons à veiller au respect et à la protection des animaux dans notre commune.





La Commission Associative, Culturelle et Sportive

La commune de Daon bénéficie d'un tissu associatif dynamique, offrant aux habitants une grande variété d'activités dans les domaines de la culture, de la nature, du sport, des loisirs, du patrimoine, de la citoyenneté et de la santé. Ces associations proposent des temps de rencontre et de partage qui animent le village tout au long de l'année.

Les services proposés aux associations

Organisation d'une réunion préparatoire en avril pour le festival des Bouts de Ficelles.

Mise à disposition de la grange et du container pour le stockage de matériel associatif.

Mise à disposition de personnel et de matériel pour les événements portés par le BDF, l'OGEC, l'APEL et BAC Daon.

Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes une fois par an pour chaque association.

Mise à disposition de la salle des associations avec cuisine rénovée

Rendez-vous annuels pour échanger sur les attentes et besoins des associations.

Accès gratuit aux outils de communication de la commune : site internet, application mobile Intramuros, panneaux d'affichage.

Les demandes de subvention sont à déposer avant le 31 janvier 2026 et les demandes d'ouverture de débit de boissons lors d'une manifestation sont à adresser à la mairie 1 mois avant la date de la manifestation.

Ces facilités permettent à chaque association de dynamiser la vie du village et de renforcer le lien social dans le village.



16 Associations actives



7 Associations Bénéficiant de créneaux dans les salles



4 200 € de subvention aux associations



Un grand MERCI aux bénévoles qui contribuent à l'animation de ces associations et à la vie du village !
Bravo pour votre engagement !!!



Le festival Les Nuits de la Mayenne



Le festival Les Nuits de la Mayenne a fait escale le 17 juillet 2025 avec le spectacle "Album de famille". Cette soirée organisée au cœur du village a rassemblé de nombreux habitants autour d'animations conviviales : buvette, crêpes, visite libre de l'église, ouverture de l'Atelier du Haut-Anjou et expositions photos.

Le Spectacle Accueilli

17 juillet - « Album de famille » avec un stand de l'association APEL de L'école



Le spectacle, racontant l'histoire d'une famille sur plusieurs générations, a conquis petits et grands par sa sensibilité et son humour. L'implication des associations locales a permis de faire de cet événement un succès, valorisant le patrimoine communal et animant la vie locale. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement et aux participants pour leur présence chaleureuse.



Intervillage

Intervillage organisé par le comité des fêtes de La Jaille-Yvon. Cet événement a rassemblé des équipes de La Jaille -Yvon, Montguillon, Montreuil-sur-Maine, Chambellay, Ménil et Daon autour d'épreuves sportives et ludiques.

Les participants et visiteurs ont pu profiter d'une restauration sur place, avant de conclure la journée par un dîner dansant en soirée.

Cet Intervillage a été une belle occasion de renforcer les liens entre les communes voisines.

Nous remercions le comité des fêtes pour cette belle organisation ainsi que l'association des bouts de ficelles pour leur implication dans la gestion de l'équipe de Daon. Nous encourageons tous nos habitants à participer aux prochains événements intercommunaux.





La Commission

Santé - Cohésion Sociale

MUNICIPALE

La vie

La commission s'est donnée pour mission de venir en aide aux personnes âgées et aux personnes en difficultés sociales, aux citoyens de manière générale et de rompre l'isolement de certains dans une démarche solidaire.

La mise en place d'ateliers vie quotidienne par la Communauté de Communes de Château-Gontier sur Mayenne sont organisées sur le territoire. Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de la Mairie.. Retrouvez aussi toutes les informations sur Intramuros.



Repas des aînés : une journée festive organisée par la commission Santé et Cohésion sociale

Le samedi 20 septembre, la salle des fêtes de Daon a résonné de rires, de musique et de convivialité à l'occasion du repas des aînés, organisé avec soin par la commission Santé et Cohésion sociale. Ce rendez-vous annuel, très attendu par les habitants, a rassemblé **71 convives** venus partager un moment chaleureux et festif.

L'animation musicale, assurée par le groupe *Patrick Orchestra*, a plongé les participants dans l'ambiance des **années 80**, avec un répertoire entraînant qui a rapidement fait danser les plus motivés. Les airs nostalgiques ont ravivé de nombreux souvenirs et contribué à une atmosphère joyeuse et complice.

Le repas, préparé par le traiteur *Boucherie des Halles* de Château-Gontier, a été unanimement apprécié. Des mets savoureux, servis avec attention, ont accompagné les échanges et les pas de danse tout au long de l'après-midi.





ÇA S'EST PASSÉ PRÈS



de chez vous...



Intramuros : un outil pratique et essentiel au service des habitants

L'application Intramuros poursuit son développement au sein de la commune et devient un véritable relais d'information pour les habitants. Simple d'utilisation, elle permet de rester informé et d'interagir directement avec les services municipaux.

La **boîte à idées** offre à chacun la possibilité de formuler suggestions et propositions. Chaque contribution est reçue en mairie, puis transmise aux commissions concernées pour étude et suivi.

La fonctionnalité **Signalements** permet quant à elle de déclarer rapidement un problème sur l'espace public (voirie, éclairage, propreté, etc.). Les notifications parviennent immédiatement à la mairie, facilitant une prise en charge rapide et une meilleure coordination des interventions.

L'application met également à disposition un **agenda actualisé**, permettant de suivre les rendez-vous avec la Municipalité : réunions publiques, commémorations, vœux..., les compétitions, animations et manifestations organisées par nos associations, nos commerces ainsi que par l'école du village.

Un moyen simple de rester informé de la vie locale et de ne manquer aucun rendez-vous important. Intramuros s'affirme ainsi comme un outil moderne, facilitant la communication et renforçant la proximité entre la commune et ses habitants.



Exposition photos - Un été entre nature et pôles

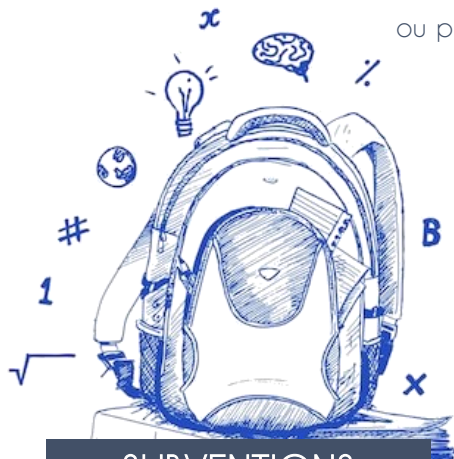
Du 21 juin au 15 septembre, la commission Communication a eu le plaisir d'accueillir les fidèles amateurs de photographies du Kiosque à Images, cette exposition a été de nouveau installée dans les jardins de la mairie et dans la salle des associations.

L'espace intérieur accueillait l'exposition « Au-delà du cercle polaire arctique » du photographe Claude Lecomte, qui présentait une série d'images capturant les lumières et les paysages du Grand Nord. Les parties annexes mettaient également en avant les travaux de Julien Morin et Denis Cabillard, photographes passionnés réunis autour du thème « Nature et lumière ».

L'événement a été inauguré en présence des artistes, des élus et du public, venus découvrir un parcours visuel qui a marqué l'un des temps forts culturels de l'été..



L'enfance-jeunesse et l'enseignement font partie des compétences communales, avec la possibilité de soutenir ou gérer des structures d'accueil d'une part et l'obligation de contribuer au frais de scolarité élémentaires des écoles privées ou publiques.



(Nombre d'enfants)	coûts scolaires par enfant 2024 / 2025		
	maternel	primaire	contribution
RPI Daon -Argenton notre Dame	1 290,47 € (18 +18 = 36)		46 456 €
Ecole publique Chant d'oiseau Château-Gontier		573 € (1)	573 €
Ecole publique Coudray	1 889 € (4)	390 € (15)	13 406 €
	Total		60 419 €

SUBVENTIONS

2 subventions ont été accordées pour un montant de 1510 € :

- à l'association Chrysalide qui organise des temps d'activités sportives et culturelles pour les élèves de primaire du RPI Daon-Argenton Notre Dame dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, montant 900€

(50€ X 18 élèves).

- à l'association des parents d'élèves (APEL) du RPI Daon-Argenton à hauteur de 610,42 € pour les 36 élèves afin de contribuer au financement des sorties organisées dans l'année (Galeries Sonore d'Angers, Spectacle au Carré...).

Scolarité

La commune assure chaque année la prise en charge financière des frais de scolarité des élèves de la commune. Sur l'année scolaire 2024-2025

56 élèves étaient concernés dont 22 en maternel et 34 en primaire.

Parmi eux, 20 sont scolarisés dans les écoles publiques de Coudray (19) et de Château-Gontier (1).

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Daon-Argenton Notre Dame (école privée) a accueilli 36 élèves daonnais sur l'année passée.

TEMPS PERISCOCLAIRES

La commune de DAON ne gère pas d'école publique ni d'accueil périscolaire, dans ce contexte, il a été décidé de participer financièrement au frais d'accueil des enfants de Daon qui fréquentent l'accueil de loisir géré par la commune de Ménil le mercredi et pendant les vacances scolaires. Une contribution de 3 157,50€ a été versée à la commune de Ménil pour l'année 2025, elle correspond à la participation financière à hauteur de 15€/ journée par enfant Daonnais fréquentant le centre de loisirs. Soit en 2025, 16 enfants concernés et 210,5 journées financées.

La commune participe aux frais périscolaires de garderie et de cantine du RPI DAON-Argenton Notre Dame à hauteur de 18 133€. C'est donc un budget de plus de 80 000€ que la commune a consacré pour l'enfance-jeunesse et les affaires scolaires sur l'année écoulée.

ALERTE MODE DE GARDE !

A l'heure où ces lignes sont rédigées, la commune ne compte plus de mode de garde individuel (assistant.e maternel.le) et ne dispose pas non plus de solution d'accueil en collectif (crèche-MAM). Ce manque de service est préoccupant pour notre commune et les jeunes parents qui y vivent. La commission enfance-jeunesse se tient disponible pour échanger avec des professionnels qui souhaiteraient proposer une solution sur la commune.



Bientôt 16 ans, pense au recensement !

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur est alors délivrée.

Démarche civique essentielle, le recensement des jeunes de 16 ans est indispensable : il constitue une étape importante dans leur «parcours de citoyenneté».

En effet, cette démarche conditionne leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Par ailleurs, le recensement militaire permettra aussi de les convoquer à la journée défense et citoyenneté. Cette journée est obligatoire pour les jeunes gens (garçons et filles) entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

L'attestation du recensement remise à l'issue de cette démarche, sera réclamée à tout jeune daonnais qui s'inscrira à un examen ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

C'est pourquoi, il est important pour les jeunes daonnais.e.s, de se faire recenser en mairie ou sur internet (www.service-public.fr) dans les trois mois suivant leur 16e anniversaire.

Parcours de citoyenneté
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Dispositif ARGENT DE POCHE

POUR LES JEUNES DAONNAIS.E.S OU NON

1 MISSION 3H 15€

Tu as 14 à 18 ans ?

LE VILLAGE DE DAON PEUT T' AIDER !

+ INFOS www.daon.mairie53.fr
Intramuros

Travaux réalisés sur chaque période :

Février : Déménagement du grenier de la mairie - Plantations et création de massif

Avril : Taille d'arbustes et plantations en jardinière - Désherbage de massifs

Juillet : Arrosage des jardinières et désherbage des massifs

AU total, ce sont 7 chantiers jeunes qui ont été réalisés, soit 35 jours consacrés par 6 jeunes de la commune pour un budget alloué de 525€



Argent de poche Pour 2026, le dispositif est reconduit avec un changement de gestion, la CCPCG a décidé de prendre sur le Pays de Château-Contier la compétence de ce dispositif Argent de poche est destiné aux jeunes de 14 à 18 ans qui réalisent des petits travaux encadrés par les agents communaux et reçoivent en échange une indemnité de 15€ pour 3h00 d'engagement.



L'École

3 Classes : 2 écoles

Présentation du RPI sur le site de l'école : rpiargentondaon.fr

MUNICIPALE

Ecole St Louis de Gonzague
1 rue de l'école - 53200 DAON
Tel : 02.43.06.92.29

3 classes : de la TPS au CM2

UNE ECOLE OUVERTE A TOUS

L'école St Louis de Gonzague de Daon proposent aux enfants un parcours scolaire avec les particularités d'une école rurale, de proximité, dans un climat propice aux apprentissages et aux découvertes.

L'école Saint Louis de Gonzague est un établissement de l'Enseignement Catholique de la Mayenne sous contrat avec l'État. Elle assure une mission de service public.



EQUIPE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Elisabeth BLANCHARD (classe maternelle)
- Emilie LELIEVRE (classe CP - CE1)
- Véronique ONILLON (classe CE2 - CM1 - CM2)

Personnel du RPI (ASEM garderie-cantine-entretien des locaux)

- Odile BRILLET - Philippe LAUGIER - Mathilde SALMON

Pour une inscription, une visite ou pour toute information, n'hésitez à prendre rendez-vous :

Par Téléphone : 02 43 06 92 29 ou
Par Courriel : rpi.argentondaon@ddec53.fr
Sur le site de l'école rpiargentondaon.fr

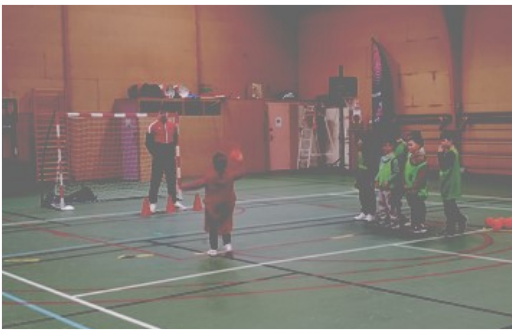
Nous invitons aussi chaleureusement les familles à venir découvrir notre école rénovée, rencontrer l'équipe pédagogique et inscrire leurs enfants. Nous vous attendons nombreux à nos traditionnelles portes ouvertes qui auront lieu le vendredi 13 mars 2026 de 17h00 à 19h.

THEME DE L'ANNEE 2024-2025 « La danse, moi et les autres »

Pour cette année 2024-2025, les enfants ont dansé à l'école.

De nombreuses activités artistiques et culturelles en lien avec la danse ont été proposées aux élèves, avec une sensibilisation également aux arts de la danse.

- Avec l'intervention tout au long de l'année d'une professeure de danse du conservatoire du Pays de Château-Gontier.



- Découverte de la galerie sonore d'Angers

- Activités de Chrysalide (handball, tennis) et avec le service des sports de Château-Gontier. (Savoir rouler, tir à l'arc)

THEME DE L'ANNEE 2024-2025 « La danse, moi et les autres »

LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les rencontres avec les résidents de la maison partagée de Daon restent un rendez-vous important pour petits et grands.

A chaque période, des activités communes sont proposées (chants, jeux, danses, exposés, pique-nique, goûter...)



À L'ÉCOLE

La vie

UNE ÉCOLE OUVERTE SUR SON ENVIRONNEMENT

Visite mensuelle à la bibliothèque de Daon, classe dehors, action de solidarité (collecte de denrées alimentaires) sont des activités que vivent les élèves à l'école de Daon.



SERVICES

La garderie :

Elle accueille les enfants à partir de 7h15 et reste ouverte jusqu'à 19h.
Le tarif est de 0.90 € le 1/4 heure.

La cantine :

Les repas sont fournis par CONVIVIO (Unité centrale de restauration) et facturés 4,20 € pour les élèves de maternelle et 4,75€ pour les élèves d'élémentaire.

Le transport scolaire :

ALEOP organise le transport des élèves en mini bus entre les 2 sites (matin et soir)



L'OGEC

Projet 2025 - Un tournant pour l'école

Composition du bureau :

Présidente : Cindy PERRIN

Vice-présidente : Chloé LE POCREAU

Trésorière : Delphine GOUY

Secrétaire : Camille LEMAÎTRE

Membres : Camille LEPAGE .

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association regroupant des parents d'élèves et la cheffe d'établissement.

L'OGEC assure la gestion économique, financière et sociale de l'établissement scolaire. Elle pilote la gestion du périscolaire (cantine & garderie) non prise en charge directement par la commune, celle-ci étant ensuite refacturée.

Une participation financière, appelée rétribution pour les frais scolaires, est également versée par la mairie pour chaque élève domicilié dans la commune. L'OGEC veille à la **pérennité de l'école** avec une gestion globale de celle-ci : financière, administrative, et juridique menée dans un cadre associatif avec des membres engagés issus des parents d'élèves.

Une rentrée 2025 placée sous le signe du changement

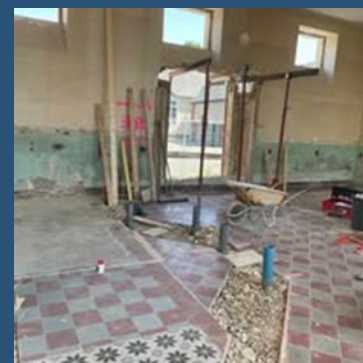


Pour cette rentrée de septembre, tous les élèves ont été regroupés à l'école de DAON. Les classes de maternelle (PS/MS et GS) sont temporairement installées dans des modules le temps d'achever la rénovation de la classe maternelle, de la salle pluridisciplinaire et des sanitaires.

L'école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un espace de vie, de partage et de lien entre générations. Afin d'offrir aux enfants des conditions d'accueil adaptées aux exigences actuelles (sécurité, accessibilité, confort, diminution des coûts liés aux 2 écoles), le propriétaire du bâtiment a engagé un programme de travaux de rénovation et de modernisation des bâtiments scolaires.

Ces réalisations, rendues possibles grâce à l'investissement des bénévoles parents d'élèves et habitants du village, sont le fruit de huit années de projets, de réunions, de rencontres et d'énergies collectives.

En 2026, toute cette mobilisation portera ses fruits avec une école entièrement rénovée, pensée pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage moderne, écologique et chaleureux.



Envie
de nous rejoindre,
Contactez
ogec.daonargenton
@gmail.com

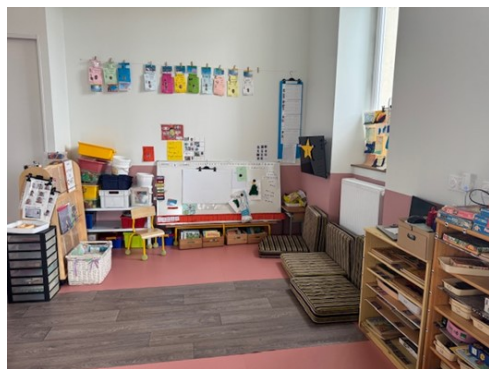


Une rentrée 2025 placée sous le signe du changement

Les nouvelles salles rénovées



La classe maternelle



Salle pluridisciplinaire : Dortoir & motricité & regroupement



La vie ASSOCIATIVE

Sanitaire



Pour découvrir les coulisses des travaux, une page Facebook et Instagram dédiées ont été créées. Le financement est aujourd'hui assuré à 20% par l'OGEC, un appel au don a été lancé pour diminuer le recours à l'emprunt et préserver les ressources de l'école. Chaque don, participe à alléger la charge financière et valorise l'effort de toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour garder l'école attractive et continuer l'inscription d'élèves de nouvelles familles. L'école privée de Daon existe grâce à l'action conjointe de l'APEL et de l'OGEC. Soutenir ces travaux, c'est investir dans l'avenir de l'école pour nos enfants et à faire perdurer l'école du village.

Et pour découvrir concrètement la vie de l'école, rendez-vous lors de la kermesse le samedi 20 juin 2026: un moment convivial à partager avec les enfants, parents, maîtresses





L'APEL

L'Association des Parents d'Élèves des écoles de Daon et Argenton-Notre-Dame a pour mission de créer du lien entre les familles et l'école, tout en organisant des événements festifs et solidaires afin de soutenir les projets pédagogiques, les sorties et les voyages scolaires.

Grâce à votre participation et à vos achats lors des ventes, kermesses et lotos de l'année 2024-2025, les enfants ont pu aller au cinéma, découvrir le Carré et visiter la Galerie sonore à Angers.

Et ce n'est pas fini !

Pour 2025-2026, nous préparons un programme plein de joie et de partage. Voici les événements à venir: un bal traditionnel, une boum pour les enfants et, bien sûr, la kermesse de fin d'année !

Grande nouveauté cette année : la fabrication de jus de pomme maison, réalisé à partir des pommes récoltées par les familles. Un projet gourmand et collectif qui promet de beaux moments de convivialité !

Sans oublier les classes découvertes et de neige cette année. Le thème de l'année étant "les sciences", les élèves de moyenne section au CE1 partiront visiter le Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci, du 5 au 7 mai prochain.

Quant aux élèves du CE2 au CM2, ils iront découvrir la montagne, en Savoie, du 2 au 6 février.

BUREAU

Président : Dorothee Darius
Secrétaire : Valentine Masson
Trésorière : Cécile Hourdier
Membres : Anne-Laure Jean
Marina Bellanger



Nous vous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2026, pleine de sourires et de beaux projets.

Un immense merci à l'équipe éducative et pédagogique du RPI Argenton-Daon, aux parents, aux habitants, aux élus et partenaires ainsi qu'aux familles et amis pour leur présence et leur soutien à chaque événement.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Argenton-Daon !

Au plaisir de vous retrouver très bientôt lors de nos prochains rendez-vous festifs !



AGENDA 2026

28/03/2026	Bal Trad
10/04/2026	Marché des producteurs
20/06/2026	Fêtes des écoles



La Bibliothèque

À très bientôt
dans votre
bibliothèque municipale !

Découvrez la Magie des livres à la Bibliothèque Municipale !

La lecture, c'est l'évasion à portée de main ! Nous avons le plaisir de vous inviter à redécouvrir la bibliothèque municipale de Daon, un lieu de partage, de curiosité et de détente ouvert à tous les âges. Que vous soyez un lecteur passionné, un curieux insatiable ou simplement à la recherche d'un havre de calme, poussez la porte de la bibliothèque : les histoires vous attendent !

Un Univers de Découvertes

Chaque livre est une aventure, une émotion, une rencontre. Romans captivants, contes pour enfants, documents pratiques ou ouvrages spécialisés : il y en a pour toutes les envies.

Cette année, la commune a investi 900 € dans l'achat de nouveaux livres, enrichissant encore les rayons d'ouvrages récents, variés et inspirants. Une belle invitation à venir feuilleter, choisir et rêver !

Des animations pour tous

La bibliothèque vit au rythme de nombreuses activités :

Heures du conte de Noël : des histoires pleines de magie racontées aux plus jeunes.

Rendez-vous festifs : les marchés des associations pour ouvrir nos portes et découvrir notre univers.

Rencontres & échanges : des moments conviviaux pour partager ses coups de cœur littéraires.

Livres à emporter : Un choix de livres est déposé régulièrement à la « Maison Partagée » permettant un accès facile à la lecture pour tous.

Accueil des écoliers : chaque mois, les élèves de l'école, explorent le plaisir de lire à travers de nouvelles découvertes, stimulant ainsi leur goût pour la lecture.

Un Lieu de convivialité

Bien plus qu'un simple lieu de prêt, la bibliothèque est un espace vivant où les lecteurs confirmés et nouveaux venus se croisent, discutent et s'inspirent. Venez échanger vos idées, trouver la perle rare ou simplement profiter d'un moment paisible dans une atmosphère chaleureuse.

Accès Facile & Gratuit et Horaires pratiques

Située au cœur de notre commune, la bibliothèque est facilement accessible.

Nos horaires d'ouverture sont simples à retenir :

Tous les mercredis matins de 10h30 à 12h30.

Venez nombreux profiter de ce coin de culture !



ASSOCIATIVE

La vie

les mercredis
de 10h30 à 12h30
Au 1er étage
de la mairie

Nous recherchons des bénévoles passionnés pour rejoindre notre équipe. Si vous aimez les livres, la culture et souhaitez contribuer à la vie de votre commune, votre aide serait précieuse.

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



SAPEURS - POMPIERS

de Daon
Envie de nous rejoindre.



Le centre de première intervention Les deux rives compte 24 sapeurs-pompiers volontaires répartis en 4 équipes de 6 personnes.

En 2025 nous avons effectué 169 interventions

Les dates à retenir en 2026

Samedi 26 septembre repas dansant à la salle des fêtes de Daon.

Samedi 28 novembre ou 05 décembre : Sainte Barbe à partir de 11h.

CONTACT
Adjudant - chef :
Samuel RENAUDIER
06.83.29.85.72





PAROISSE Ste Bernadette

Contacts :

Père Frédéric FOUCHER, Curé : 06.10.33.58.31

mail : foucherefrédéric@wanadoo.fr

Père Athanase ZOUGMORE, Prêtre coopérateur : 07.61.76.98.71

mail : abeathanase@gmail.com

M. Guy JANVRIN Diacre permanent : 06.81.21.16.33

mail : guyjanvrin@hotmail.com

Adjointe laïque à la pastorale

Mlle Claire LE BLAY

SEPULTURES : Nous joindre au 06.65.19.81.67



Accueil Maison Paroissiale :
1 place d'Armes - 53290 Bierné-les-Villages
Tel : 02 43 70 50 34
@: paroissestebernadettebellebranche@orange.fr

Permanences :

Mardis & vendredis de 9h30 à 11h30,
Jeudis de 14h30 à 16h30

Activités à Daon

Tai Chi Chuan à Daon



ASSOCIATIVE

La vie

CONTACT :

Yves Picart

07 84 56 27 69

@ :

vaguekanagawa@gmail.com



Le Tai Chi Chuan est une pratique de bien-être basé sur un art martial chinois ancien et utilisant les principes de l'énergétique chinoise. Par des gestes circulaires et fluides, le Tai Chi Chuan procure un apaisement de l'esprit, un ancrage du corps et installe une structure harmonieuse en mouvement.

Les gestes dans le relâchement, coordonnés avec le souffle, favorisent la circulation de l'énergie interne (Qi) et apporte un bien-être durable pour le corps, l'esprit et unifie l'énergie.

Cours à Ménil les jeudis à 10 h et à 18 heures, à Daon les lundis à 10h à la salle des fêtes.

Fête du Tai Chi le 13 juin 2026 de 9 heures à 17h30 à Ménil avec des ateliers Découverte toute la journée ! Repas possible sur place sur inscription



L'association Les 4A, créée il y a quatre ans, a pour objectif de mettre en lumière les talents locaux et d'organiser divers événements au sein du village de Daon.

Le 13 avril 2025, nous avons organisé notre événement printanier

Cette journée, dédiée à la transmission des savoir-faire d'artisans locaux, s'est articulée autour d'ateliers partagés et de stands de producteurs. Un vide-grenier est venu compléter cette programmation, rencontrant un vif succès.



Nous avons également renouvelé notre événement « Daon fête Noël » le 20 décembre 2025, autour d'un marché réunissant 40 artisans et producteurs locaux. Le centre du village a été animé en fin de matinée par le groupe « Timmy Taylor », tandis que la chorale gospel « Du bout du monde » s'est produite dans l'église. La journée a également été ponctuée par une lecture de contes à la bibliothèque, le passage du Père Noël, des baptêmes de poneys avec Trait Nature, ainsi qu'un atelier d'art floral animé par « Au gré des fleurs ».

L'ensemble de ces animations a largement contribué à faire de cette journée un moment convivial et apprécié de tous.



Comme toute association, nous avons toujours besoin de bénévoles.

DATES à RETENIR pour 2026

2 événements saisonniers seront reconduits dans l'année 2026 pour continuer à faire vivre le village,

Dimanche 12/04 Marché de printemps.
Samedi 05 ou 19/12: Marché de Noël
« Daon fête Noël » en semi nocturne

Un point sur l'équipe

Nous comptons actuellement 10 adhérents,

Bureau :

Béatrice Barnéoud, présidente,
Marine Kermarec, secrétaire
Virginie Vaudeschamps-Desnos, trésorière.

CONTACT



aaaac.daon@gmail.com.

Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi nous !

LA MARCHE DAONNAISE

La Marche Daonnaise : une année dynamique et conviviale

La Marche Daonnaise poursuit son bel élan ! Le club compte désormais 18 adhérents, soit 4 de plus que l'année dernière, preuve de son attractivité et de l'envie croissante de partager des moments sportifs et chaleureux.

Les membres se retrouvent tous les mardis pour leurs sorties hebdomadaires. Une fois par mois, ils ont également le plaisir de partager un regroupement avec le club voisin de Châtelain, renforçant ainsi les liens entre marcheurs des deux communes.

Le temps fort de l'année fut sans conteste la grande sortie du côté de Trévou-Tréguinec, l'Île de Bréhat, Perros-Guirec et la côte de granit rose de Ploumanach en Bretagne, où paysages marins et convivialité ont marqué les esprits.

Le club reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure.

TARIFS

15€ par personne

25€ par couple

CONTACT

Michel Deroo:
06.88.88.11.09

Catherine Harreau:
06.71.43.04.86

Gisèle Guilleux:
06.41.79.74.46



Que vous soyez marcheur novice ou confirmé, rejoignez-nous pour partager de beaux moments de convivialité et de découverte de notre belle région !



Suivez-nous également sur notre page Facebook

Pour sa seconde année au club, Cédric Carré, pilote Quad, a disputé le célèbre Enduropale du Touquet (62) se classant 139^{ème} (sur 416 Quads au départ). N'ayant disputé qu'une seule épreuve du championnat de France des courses sur sable, il se classe à la 76^{ème} place du championnat de France dans la catégorie Vétérans.

L'ensemble de nos officiels (directeur de course, chronométreuse, membre et président de jury, délégués, commissaire de piste) ont officiés tout au long de la saison.

Au niveau activité, nous avons organisé cinq journées d'entraînement sur notre circuit de Quelaines-Saint-Gault ainsi qu'un stage pour nos jeunes pilotes en collaboration avec le Comité Motocycliste 53. **Et une première pour nous**, toujours en collaboration avec le Comité, nous avons organisé la finale du championnat de ligue des Pays de la Loire Mini OGP sur le circuit de karting du nord Mayenne à Montreuil-Poulay (53). C'est une épreuve de vitesse qui a connu un beau succès pour une grande première.

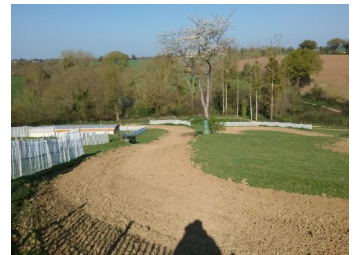


Une nouvelle année se termine et voilà le moment pour réaliser le bilan de cette saison.

Cette année, le club comptait **13 adhérents-licenciés** annuels. Parmi ceux-ci, on retrouvait 2 pilotes.

Le bilan sportif est très satisfaisant notamment pour le plus jeune de nos pilotes. En effet, Nathan Hestault (11 ans) a participé à l'intégralité du championnat de France Minivert Benjamin 85cc, nouvelle cylindrée pour lui.

Malgré le fait d'avoir manqué une épreuve, Nathan a pris part aux 6 épreuves restantes à travers la France, se classe à une très belle 14^{ème} place au championnat. Au niveau régional, Nathan termine quatrième du championnat de ligue des Pays de la Loire Espoirs 85cc moins de 12 ans ayant là aussi manqué une épreuve, Nathan visera le titre l'an prochain. Il a également pris part à des épreuves hors championnat au cours de cette saison disputant au total 20 courses. Il se classe notamment 21^{ème} de la Rookie's Cup au Château-d'Olonne (85) dans la catégorie 85cc 9 -11 ans, course qui rassemble pendant deux jours les meilleurs jeunes pilotes de l'hexagone.



Pour 2026, des entrainements seront de nouveau organisés. Nous pourrions également organiser à nouveau un stage ainsi qu'une journée porte ouverte pour de l'initiation au sport motocycliste avec mise à disposition de motos.

Nous devrions renouveler l'épreuve Mini OGP, au même lieu, en reprenant l'épreuve à notre compte.

Ce qui ne nous empêche pas de toujours rechercher un site pour pouvoir vous proposer à nouveau une épreuve de motocross dans notre commune.

CONTACT

Daon MX

Pascal Lardeux

Tél : 06 71 93 43 22

@: daonmx@orange.fr





L' ASSOCIATION BADAONNAIS

L'effectif de cette année compte 30 adhérents pour le créneau adultes, le mercredi de 19h30 à 22h. Depuis 2023 nous avons proposé un créneau initiation pour les 8-14 ans le lundi de 18h à 19h avec un éducateur sportif. En septembre 2025, nous comptons 8 inscrits. Pour cette année 2025-2026 la reprise s'est effectuée



dès le 3 septembre. Tous étaient au rendez-vous avec de nouveaux adhérents ce qui fait plaisir. Il est toujours possible de venir en cours d'année pour découvrir et tester la discipline. L'association ne distribue pas de licence, car nous jouons en loisirs, il suffit d'une cotisation annuelle très modique de 30 €.

L'association dispose de la salle de sport le mercredi à 19h30 pour le Badminton. Si cette discipline vous intéresse, vous êtes les bienvenus. Nous organisons également des rencontres interclubs tout au long de l'année.



Le dimanche 26 octobre 2025, c'est Grez en Bouère qui a eu le plaisir d'accueillir les clubs Loisirs. Nous avons eu le plaisir de ramener la coupe à la maison.



En retour, nous allons recevoir les clubs le dimanche 19 avril 2026 toute la journée. Nous invitons les badaonnais.e.s à venir nous encourager.

Nous remercions la municipalité pour l'accès gratuit à la salle de sport et salle des fêtes pour cette journée.

Nous gérons également le créneau gym du mercredi de 9h /10h avec 19 adhérentes. Les cours sont assurés par une Éducatrice Sportive diplômée : Bénédicte Bourgeois. Au beau temps, la gym se fait à l'extérieur...



ASSOCIATIVE

La vie

BUREAU

Présidente : Béatrice Barnéoud

Trésorier: Ludovic Haudebert

Secrétaire: Johan Rolland

Contact

@ :

asso.badaonnais@gmail.com



LE BASKET

Le club de basket de Daon-Ménil-Coudray est composé d'environ 90 licenciés (une quarantaine de licences jeunes et une quarantaine de licences seniors). Un grand nombre de nos jeunes licenciés sont domiciliés à Daon et certains depuis plusieurs années déjà.

Les jeunes évoluent dans différentes catégories selon leur âge : U7, U9, U11 et U13. Les entraînements ont lieu à la salle des sports de Daon, le samedi matin pour les U7 et les U9 et sont encadrés par un licencié du club, Justine GUILLEUX qui dispose d'un brevet fédéral jeunes et enfants. Les U11 et les U13 s'entraînent, quant à eux, le mardi soir, et le mercredi après-midi avec un salarié du SMB. Si besoin, le club peut aussi compter sur le soutien des licenciés et des parents pour participer à l'encadrement des entraînements et lors des matchs le samedi après-midi.



En ce qui concerne les équipes séniors, le club comprend une équipe masculine et une équipe féminine évoluant en pré-région. Pour cette nouvelle saison, le club de basket a investi dans de nouveaux jeux de maillots pour les équipes seniors, toujours au couleur tango. Ce projet a pu aboutir avec le soutien de l'un de nos sponsors, la crêperie la taverne. Il est toujours agréable de constater que les supporters viennent nombreux lors des matchs à domicile. La nouvelle fresque et la proposition de collations sur certains matchs permet de rendre ces moments plus conviviaux encore.



L'effectif du groupe loisirs reste stable. Les licenciés loisirs s'entraînent environ un jeudi soir sur deux et des matchs peuvent être proposés ponctuellement.

En parallèle du championnat, des entraînements et des matchs, le club de basket veille aussi à proposer différents moments inter-équipes tout au long de l'année : une matinée de Noël pour les jeunes, une galette du club en janvier, une soirée tartiflette, le tournoi de pétanque du 15 août. Par ailleurs, le club envisage d'organiser une sortie sur Angers pour aller voir un match de basket de l'UFAB. Nous constatons aussi que les jeunes sont toujours nombreux à venir s'entraîner à jouer sur le terrain 3x3, qu'ils soient licenciés ou non.

Dates importantes à retenir :

Samedi 24 janvier 2026 : Galette du club

Samedi 14 mars 2026 : Soirée tartiflette à la salle des fêtes de Ménil

Samedi 15 août 2026: Tournoi de pétanque à Daon.

CONTACT

bacdaon@gmail.com

f BAC Daon, Ménil, Coudray

ig : bacdaon



Depuis sa création en 2014 à Daon, l'Atelier du Haut-Anjou poursuit un même fil conducteur, celui du textile comme pratique, comme pensée et comme lien entre les personnes. En 2025, nos activités ont continué d'articuler pratique, transmission et création, trois dimensions essentielles de notre démarche. Ces trois axes se sont incarnés dans nos stages de formation en tissage, dans nos actions auprès du public (Ateliers #1.1.1 & Phème) et dans notre résidence d'artiste bisannuelle, organisée en partenariat avec l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers.

Les Ateliers #1.1.1 Les ateliers #1.1.1 sont pensés comme des journées d'expérimentation artistique autour du textile : #1 artiste - 1 atelier - 1 journée. Ils associent apprentissage technique et réflexion créative dans un cadre convivial et intergénérationnel, en privilégiant la participation du public local. Cette année, nous avons accueilli les artistes Stéphanie Cazaentre (*Broderie intuitive*, 29 mars 2025), Graham Hollick (*Houqué l'avenir ?*, 17 mai 2025) et Maité Tanguy (*Tisser la couleur*, 5 juillet 2025). Ces ateliers, proposés au tarif de 40 € la journée, ont réuni 25 participants au total sur l'année. Portés par des artistes reconnus pour la richesse de leur démarche, ces ateliers constituent de véritables moments de transmission, où se mêlent technique, échanges et liberté créative.

L'Atelier Phème En 2025, l'association a inauguré un nouveau format : l'Atelier Phème. Il prend la forme d'une master class d'une semaine, destinée à des participantes et participants possédant déjà un bagage artistique et souhaitant approfondir leur pratique ou découvrir de nouvelles techniques. Cette année, nous nous sommes ouverts à l'international avec l'interven-

tion de l'artiste britannique Graham Hollick. Pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes, cet atelier demande une participation de 450 € pour la semaine. Le stage a permis une immersion complète dans la pratique du Rug Hooking, technique de création textile consistant à réaliser des œuvres à la main à l'aide d'un crochet et de boucles de lirette sur une toile de jute. Mêlant technique, humour et réemploi des matériaux, cette master class illustre la richesse du lien entre art et artisanat. L'Atelier Phème renforce ainsi sa mission de transmission exigeante et innovante des savoir-faire textiles, à la croisée de la tradition et de la création contemporaine.



ASSOCIATIVE

La vie

latelierduhautanjou@gmail.com
latelierduhautanjou.com
@latelierduhautanjou

BUREAU

AHA école

président: Stéphane Doré

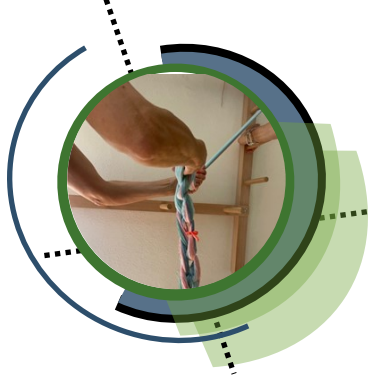
trésorière: Chantal Guilaumé

AHA studio

président: Mathieu Le Traon

trésorière: Chantal Guilaumé





Résidence d'artiste - Art textile La résidence d'artiste de l'Atelier du Haut-Anjou, organisée tous les deux ans en partenariat avec TALM-Angers, a accueilli cette année l'artiste Silvana Mc Nulty. Les échanges avec les habitants, les étudiants de TALM-Angers et les visiteurs ont nourri son processus créatif. L'artiste a notamment participé à la Nuit de la Mayenne (17 juillet 2025), où une cinquantaine de visiteurs sont venus découvrir son travail. À cette occasion, l'Atelier du Haut-Anjou a proposé plusieurs temps forts dans le cadre des Nuits de la Mayenne 2025 avec une présentation publique du travail de Silvana Mc Nulty, une rencontre avec les artistes Olive Martin et Patrick Bernier autour de leur projet « Tartan / Madras » et une démonstration participative de fabrication de cordages dans la cours de notre atelier. En 2026, dans la continuité de sa résidence, Silvana Mc Nulty animerà un workshop avec les étudiants de TALM-Angers et présentera son exposition de restitution au sein de cette même école.



Formations techniques en tissage L'Atelier du Haut-Anjou propose tout au long de l'année des formations professionnelles en tissage, reconnues et financées par l'AFDAS. Ces formations, ouvertes aux artistes, artisans et designers, offrent un apprentissage complet et progressif (quatre niveaux de formation) à la pratique du tissage artisanal et artistique. Elles permettent de transmettre les compétences techniques fondamentales (montage de chaîne, armures, tissage sur métiers manuels, lecture de carton, finitions) tout en accompagnant les stagiaires dans le développement de leur langage plastique et textile personnel.



Perspectives 2026

L'Atelier du Haut-Anjou s'inscrit dans un environnement où les pratiques textiles s'accordent avec le rythme et la convivialité de la vie à Daon : temps de travail collectif, rencontres artistiques, moments d'échange et de transmission, tout en s'ouvrant à un public national et international. Ces rencontres, ces gestes transmis et ces créations communes participent à la construction d'une communauté artistique, et nous ont également permis d'élargir notre cercle de bénévoles au sein de l'association.

L'année 2026 s'ancrera dans la continuité de ces programmes, avec :
• la poursuite de nos formations en tissage tout au long de l'année
• la reprise des ateliers #1.1.1 tout public (printemps/été)
• une nouvelle édition de l'Atelier Phème au printemps
• et l'accompagnement de notre artiste en résidence Silvana Mc Nulty pour son exposition de fin d'année à TALM-Angers. Nous continuerons à participer activement aux événements culturels locaux, notamment par des portes ouvertes et des ateliers partagés, en lien avec la programmation des 4A, toujours aussi accueillants envers notre structure.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Conseil municipal de Daon pour son soutien à nos actions, ainsi que les commerçants, les Daonnais et les Daonnaises pour leur accueil généreux et bienveillant envers nos stagiaires et nos artistes en résidence. *L'Atelier du Haut-Anjou*





BOUTS DE FICELLES

L'Association Bouts de Ficelles Productions organise chaque année un festival de musiques actuelles en extérieur le 1er week-end de juin en plein cœur du village de Daon. Pour financer le festival, l'association peut s'appuyer sur le soutien de partenaires institutionnels (Commune, Communauté de Communes, État par le FDVA) et de nombreux partenaires privés mais la majeure partie du budget reste autofinancée à plus de 85 % grâce à la remorque à fougères.

L'association remercie tout particulièrement les élus de la Commune de Daon pour la mise à disposition d'un local de stockage de matériels sur le parking de la mairie pour les associations du village, depuis 2022, pour l'aide précieuse des employés communaux et pour le stockage dans un container depuis novembre 2023. Cela permet à l'association de créer une belle dynamique pour les ateliers déco en amont du festival, de rencontrer de nouveaux bénévoles et de gagner en praticité en réduisant fortement les transports.



Tu veux parler du festival à tes collègues, tes amis ou en repas de famille et tu as besoin d'aide, ces quelques lignes sont pour toi ...

Les Bouts de Ficelles, c'est un festival pas comme les autres, en plein cœur de la Mayenne.

Depuis plus de 25 ans, ce rendez-vous festif rassemble les générations autour des musiques actuelles et d'un projet profondément ancré dans son territoire.

L'entrée est en prix libre, au chapeau, pour que chacun(e) puisse participer selon ses moyens, dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Tremplin pour les artistes locaux, lieu d'échange entre cultures, âges et styles, le festival valorise aussi le fait-main, le local et le recyclé, avec une déco 100% récup et une démarche éco responsable assumée.

Organisé à Daon par une équipe de bénévoles passionnés, il accueille chaque année concerts, animations et bonne humeur dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Et cette année encore, vous êtes venu(e)s nombreux(ses) pour vibrer, danser, et partager ensemble ! Alors ça te dit pour l'édition 2026 ?

Un retour aux sources en 2025 pour les 25 ans du festival !

Les BDF 2025 ont eu lieu les 30-31 mai et 1^{er} Juin. C'était la 6^{ème} édition du festival en formule extérieure avec la nouvelle équipe.

Heureux d'avoir pu à nouveau fouler la pelouse du terrain communal historique du festival. Après avoir attiré environ 3500 en 2024, nous avons atteint les 3800 festivaliers cette année (bénévoles compris) : 1600 le vendredi, 1400 le samedi et 800 le dimanche. Le dimanche a une nouvelle fois été une réussite car nous étions complets au cochon grillé.



ASSOCIATIVE

La vie



BOUTS DE FICELLES

Un bilan moral toujours aussi satisfaisant...

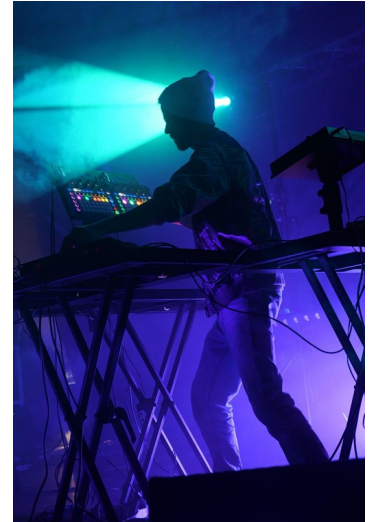
Les retours du public, des artistes et des bénévoles, ont été unanimes cette année : Excellente organisation, programmation de qualité, ambiance au top et décoration hors pair.

Les longues heures de préparation et de planification en amont du festival ont permis cette année de créer une belle énergie bénévole pour le montage et le démontage du site. Une dizaine de nouveaux bénévoles nous ont accompagné pendant tout le montage et le démontage puis nous avons comptabilisé 130 bénévoles pendant le weekend. Notre équipe d'anciens s'est une nouvelle fois mobilisée et nos bénévoles sont d'une aide précieuse.

Le merchandising a une nouvelle fois été particulièrement plébiscité. Vous verrez beaucoup de Daonnais arborant fièrement leur sweat ou tee-shirt tout au long de l'année. Pour les retardataires, il nous reste du stock de l'édition 2025 donc il n'est pas trop tard.

Nous avons de nouveau accueilli des artisans locaux sur le site tout le weekend.

Programmation éclectique qui a une nouvelle fois fait l'unanimité cette année : 6 concerts sur la grande scène, 6 sur la 2^{ème} scène (qui n'était plus un simple espace mix). 4 concerts le dimanche dont la chorale Sans Raison Valable particulièrement appréciée. 4 Bouts d'bars le samedi : 3 sur la place de l'église (Le Relais) et 1 à La Cabane.



Nos 2 plus belles fiertés de l'année quant à la programmation :

Accueillir le groupe de renommée nationale DUB SILENCE le vendredi. Ce concert de Reggae/Dub/Hip Hop a fait l'unanimité auprès du public massé devant la scène.

Grosse ambiance devant et sur la scène. Ils ont même su conserver l'ambiance lors de la coupure son survenue pendant leur concert avec des chants a capella. Un moment inoubliable pour le public et les organisateurs !

Ré-inviter le groupe THE JACKS SONNENT 4 sur la scène du festival le vendredi. Ce groupe est venu aux BDF en 2014 et s'est reformé en début d'année. Ils nous ont offert un show Punk 100% tubes complètement déjanté ! Comment enflammer le festival dès 21h avec un public de 5 à 85 ans dansant la queuleuleu version punk.

Nouveau logo et nouvelle charte graphique :



Florentin, notre nouveau référent communication, a travaillé cette année à la création d'un nouveau logo pour l'association Bouts de Ficelles ainsi que sur une nouvelle charte graphique pour les Fouées.

Nous avons investi dans une grande banderole et 2 oriflammes pour communiquer au nom de Bouts de Ficelles lors des sorties fouées.

Ce nouveau logo traduit l'esprit du festival : artisanal, chaleureux et résolument humain.

Entièrement dessiné à la main, il met en avant l'authenticité et le caractère « home made by BDF », à l'image de l'événement porté à 100 % par ses bénévoles. L'écriture manuscrite apporte une touche ludique et vivante, elle tire le fil qui relie : générations, artistes et territoire. Symbole de lien social et culturel, ce logo incarne à la fois la singularité du festival et sa volonté de tisser des connexions fortes autour de la musique et de la convivialité.



BOUTS DE FICELLES



Il était une fouée...

Pour autofinancer une grande partie du festival des BDF (85%), nous intervenons avec notre remorque à Fouées sur différents événements du territoire mayennais.

Chez « Les Fouées » Tout est fait maison avec des produits bios et/ou locaux !

Les bénévoles sont sur toutes ces manifestations d'une aide précieuse.

Un grand MERCI !

En 2025, nous avons participé au Marché de Noël de Château-Gontier, au festival Les 3 Éléphants à Laval. Et enfin, nous étions présents sur le village du Festival VandB Fest à Château-Gontier (élu meilleur food truck du village par les festivaliers !).



Les sorties fouées sont des moments fédérateurs pour les bénévoles de l'association, ils permettent de tisser du lien et se retrouver tout au long de l'année.

On vous dévoile notre secret :

Intervillages

En l'absence de Comité des Fêtes à Daon, nous avons été sollicités pour participer à l'organisation d'un Intervillages qui s'est déroulé le samedi 13 septembre à La Jaille Yvon. Cette initiative portée par le Comité des Fêtes de La Jaille a réuni 6 communes (La Jaille, Daon, Montreuil / Maine, Montguillon, Chambellay et Mênil).

Nous avons réussi à créer une équipe mixte de 15 bénévoles dont 2 enfants. Nous avons passé un excellent moment et fait de belles rencontres malgré une météo plus que capricieuse.

La journée s'est soldée par une excellente 3ème place pour Daon ! RDV à Montguillon pour l'édition 2026.



ASSOCIATIVE

Si tu veux nous rejoindre, tu es le bienvenu, n'hésite pas à nous contacter par mail à :

contact@boutsdeficelles.fr



Un nouveau RDV : Les Bouts de Ficelles Winter Trop long d'attendre juin... alors on a décidé d'inscrire un nouveau RDV à Daon en plein cœur de l'hiver afin de faire rayonner les Bouts de Ficelles tout au long de l'année !

La 1^{ère} édition des Bouts de Ficelles - Winter Edition a été organisée à la salle des fêtes de Daon le samedi 20 décembre 2025

Le menu : 4 artistes, de la musique, du rougail saucisses, des sourires et toujours le même esprit :

du lien, du partage et beaucoup d'amour 🍷

En route vers 2026...

Après une belle édition 2025,

nous vous donnons RDV les 5, 6 et 7 Juin 2026 !



LES PROFESSIONNELS

De la commune

Professionnels, Faites vous connaître en mairie !

MÉTIERS DE BOUCHE

B A R Le Relais	02 43 06 90 26
L'Épicerie d'à côté	02 43 06 90 26
Restaurant La Taverne	02 43 06 90 37
Vente Miel Daon la Ruche	07 78 19 32 51
Vente tisanes ZAG PPAM	06 98 65 97 04

SAISONNIER ET AMBULANT

Pizzas B2	07 66 50 82 22
<i>Tous les mardis soirs sur la place de l'église</i>	
Restaurant la Cabane	06 32 49 92 20
<i>De avril à septembre</i>	

AUTOMOBILE

Garage SODAP	06 19 30 65 77
Benoit BLANQUET	06 43 38 54 28

BATIMENT - INDUSTRIE

Maçonnerie PLANCHENault	07 66 19 42 98
<i>Taille de pierre / Restauration</i>	
Matthieu CLAVREUL	07 45 05 69 02
<i>Usinage traditionnel</i>	

HÉBERGEMENTS

Gîte LE SABLE	07 49 39 70 17
Les Granges de Man'Jad	06 70 00 11 37
Gîte Le grand poirier	06 50 23 90 02
Camping Les Rivières	02 43 06 94 78
Maison Partagée Séniors	06 81 27 39 27
<i>Com' à la maison</i>	

ESPACES VERTS

Jimmy JAHIER	06 14 73 09 55
--------------	----------------

BIEN - ETRE

Pour ma Pom' - Créateur bien - être	06 43 66 15 91
<i>Massages bien-être</i>	
La Magie de Lizeah	06 31 66 35 23
<i>Thérapie holistique</i>	
Simon LUCET	06 17 89 29 37
<i>Guérisseur</i>	

ARTISANAT

Créateur de bijoux	@Fullmetalpocket
Facteur de Harpes	02 43 06 06 17
La fabrique de l'enchanteur	06 17 89 29 37

DÉCO - MAISON

Audrey BRICAUD	07 88 82 93 97
<i>Produits H2O</i>	
Daon l'décor	07 88 82 93 97

ACTIVITÉS

Ferme équestre :	
LE CORMERAY	06 29 84 78 54
Ferme équestre	
TRAIT NATURE	06 70 44 96 04



Maison Partagée Com à la Maison

5 Bis Rue Dominique Godivier
53200 DAON

Accueil permanent

Colocation pour seniors (8 personnes maximum)

Maison récente de plain-pied répondant aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Un espace collectif (cuisine, salle à manger, salon, buanderie, jardin et un parking).

7 chambres dont 1 temporaire meublée.



Objectifs

Renforcer les liens sociaux avec les autres personnes accueillies pour lutter contre l'isolement.

Pouvoir échanger avec d'autres personnes.



Activités

Activités culinaires

Repas réalisés sur place, avec des produits frais et de saisons.

Activités cognitives

Jeux de sociétés : le scrabble, belote, Rummikub...

Activités à thèmes : Pâques, Noël...

Sortie extérieure, rencontre avec l'EHPAD de CHAMAZE, le béguinage de CONTIGNE...

Rencontre intergénérationnelle avec les élèves de l'école de DAON plusieurs fois par an.



ÉCONOMIQUE

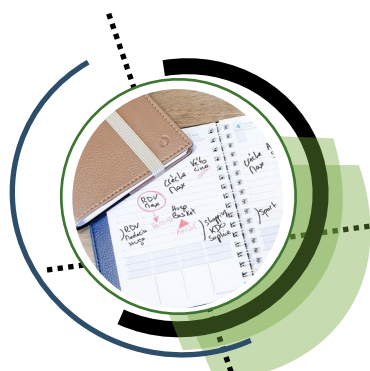
CONTACT

Maison partagée

Tel : 02 43 07 28 42

06 81 27 39 27





L'Agenda Sportif hebdomadaire



LUNDI

TAI CHI CHUAN	10 h 00 - 12 h 00	Salle des fêtes	Vague de Kanagawa
BADMINTON jeunes	18 h 00 - 19 h 00	Salle des sports	Le BADAonnais

MARDI

RANDONNÉE	À partir de 14h30	À l'extérieur	Marche Daonnaise
BASKET U11-U13	17 h 45 - 19 h 00	Salle des sports	B.A.C Basket
BASKET SÉNIORS	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	B.A.C Basket

MERCREDI

GYMNASTIQUE	9 h 00 - 10 h 00	Salle des fêtes	Le BADAonnais
BIBLIOTHEQUE	10 h 30 - 12 h 30	Mairie	Bibliothèque
BASKET U11	16 h 30 - 17 h 45	Salle des sports	B.A.C Basket
BASKET U13	17 h 45 - 19 h 00	Salle des sports	BAC Basket
BADMINTON	à partir de 19 h 30	Salle des sports	Le BADAonnais

JEUDI

TAI CHI CHUAN	10 h 00 - 12 h 00	Salle Ecart à Ménil	Vague de Kanagawa
BASKET LOISIRS <i>Tous les 15 jours</i>	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	BAC Basket
TAI CHI CHUAN	18 h 00 - 20 h 00	Salle Ecart à Ménil	Vague de Kanagawa

VENDREDI

BASKET Séniors	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	BAC Basket
----------------	-------------------	------------------	------------

SAMEDI

BASKET U 7	09 h 45 - 10 h 45	Salle des sports	B.A.C Basket
BASKET U 9	10 h 45 - 12 h 00	Salle des sports	B.A.C Basket

des manifestations 2026

MARS

- 14 Soirée tartiflette, BAC Basket à Ménil
- 28 Bal Trad, APEL

AVRIL

- 10 Marché de producteurs, APEL
- 19 Interclub Badminton, Badaonnais

MAI

- 8 Cérémonie patriotique

JUIN

- 5 au 7 Festival de musique, Bouts de Ficelles
- 13 TaiChï Vaguekanagawa à Ménil
- 20 Fête des écoles, Ecole RPI Daon

AOUT

- 15 Tournoi de pétanque, BAC Basket

SEPTEMBRE

-  Intervillage à Monguillon
- 26 Repas dansant, à Ménil Amicale des pompiers



OCTOBRE

- 11 Ultra Trail

NOVEMBRE

- 11 Cérémonie patriotique

DÉCEMBRE

-  Sainte Barbe, Amicale Sapeurs - Pompiers
-  Marché de Noël, les 4A
-  Contes de Noël, Bibliothèque
- 19 Soirée musicale, BDF

 *Date à définir*



